

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927



NUMÉRO 361 JUILLET 2022



ACTUALITÉ
L'Assemblée générale mixte des
Gueules Cassées des 22 et 23 juin 2022 Page 7

REPORTAGE
La réserve, un atout
maître pour la
gendarmerie

Page 30



SOMMAIRE

Actualité

- 5** Lettre ouverte du président de l'UBFT au général de Lapresle à l'occasion de son départ du Conseil d'administration
- 7** L'Assemblée générale mixte des Gueules Cassées des 22 et 23 juin 2022
- 9** Compte-rendu de l'Assemblée générale du 23 juin 2022
- 10** Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée générale ordinaire arrêtées par le Conseil d'administration du 12 avril 2022
- 12** Résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration
- 13** Assemblée générale extraordinaire
- 14** Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire arrêtées par le Conseil d'administration du 12 avril 2022
- 15** Deux nouveaux administrateurs rejoignent le Conseil d'administration
- 17** Les Gueules Cassées étaient présents...
- 18** Les Gueules Cassées au XXII^e salon des peintres du musée de l'Armée
- 21** Le Mérite pour Alain Cuinet
- 21** Échanges entre les Gueules Cassées et les ORSEM
- 22** Les Gueules Cassées à la rencontre du GIGN
- 23** Prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation

24 L'équipe de France des Invictus Games

25 Les Gueules Cassées à la 6^e Journée des Blessés

26 Fondation

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

28 Entre les lignes

30 Reportage

La réserve, un atout maître pour la gendarmerie



38 Vie associative

L'agenda et les soutiens

48 Culture

52 Carnet

58 À savoir

64 Organisation

Il faut que tout change pour que rien ne change

L'événement majeur de la vie de notre Union ce dernier trimestre fut la réalisation de notre Assemblée générale au pied du Coudon, en notre superbe domaine des Gueules Cassées. Je crois que nous avons connu ce que les psychologues appellent un égrégore, terme qui désigne un esprit de groupe dont les différentes personnes sont liées dans la poursuite d'un même objectif. Son sens est tout simplement et militairement parlant : esprit d'équipe, esprit de corps. À ce titre, j'ai remarqué que nos amis pompiers se retrouvaient souvent entre eux mais sans jamais s'isoler des autres !

La météo était de la partie, nous avons pu dîner sous les platanes, les glaçons tintinnabulaient dans les verres pendant que les « bouleux » s'affrontaient à la pétanque. J'ai pu remarquer que les derniers et nouveaux adhérents se sont très vite mélangés aux anciens. Bravo et merci à tous.

Notre Assemblée générale s'est donc excellemment bien passée et Madame la directrice générale de l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre nous a fait l'honneur de sa présence enrichie, par ailleurs, d'une allocution sur l'avenir de l'ONACVG et les transformations en cours.

Les élections ont été justes et parfaites et je remercie l'équipe qui s'est chargée de dépouiller les votes par correspondance sous la houlette de Guy Delplace et Gérard Pinson. Les modifications touchant nos statuts ont été acceptées et je remercie les électeurs de leur confiance. Le vote concernant les administrateurs a confirmé les candidats sortants dans leur mandat.

Le bilan de l'année passée a été présenté et commenté, vous le retrouverez sur notre site internet.

Pour les grands projets, j'ai rappelé que nous nous sommes encore attachés à confirmer et à approfondir un partenariat déjà acté avec le ministère des Armées et l'état-major de l'armée de Terre. Nous mettons ainsi des moyens financiers et humains à la disposition du dispositif ATHOS, porté par l'état-major de l'armée de Terre (EMAT) pour parfaire



une forte communauté d'intérêts et de destins au profit des militaires blessés psychiques.

À ce titre, l'Union entreprend de construire sur son domaine à La Valette-du-Var une « maison des blessés » pour la mettre à disposition de l'EMAT dès la fin de l'année 2024. L'UBFT pourra ainsi présenter le modèle phare du dispositif ATHOS ce qui ne manquera pas de fluidifier le séjour de visiteurs issus du monde militaire et bien sûr des autorités civiles et militaires.

L'UBFT est devenue partenaire privilégié du projet visant à équiper le Centre National des Sports de la Défense (CNSD) de Fontainebleau d'un « village des blessés » pouvant

suite page 4

recevoir les sportifs et leurs familles avec un premier objectif concret à l'horizon 2024. Ce projet vise à répondre aux politiques « handicap et famille » portées par le ministère des Armées et le chef d'état-major à destination des militaires blessés et de leurs familles dans leur parcours de reconstruction par le sport. Il est prévu de signer les conventions en septembre.

Par ailleurs, déjà présente comme expert au collège du Bleuets de France, l'UBFT a été impliquée dans l'évolution de cette structure et de sa gouvernance par la création d'un fonds de dotation. Notre proposition de mettre un local de notre siège à la disposition du Bleuets de France nouvelle formule a été acceptée.

Enfin, nous avons travaillé avec la Direction Générale de la Gendarmerie (DGGN) pour établir des liens actifs et pérennes de manière à assurer une meilleure prise en compte des militaires blessés de la gendarmerie. Le succès de cette entreprise nous a valu d'être cités dans les magazines de la Gendarmerie nationale en tant que partenaire à part entière.

Aussi, je ne résiste pas au plaisir de vous annoncer notre dernier projet avec l'orchestre des hôpitaux publics de Paris (AP-HP) qui va produire sous notre égide un concert annuel des « Gueules Cassées », probablement en la cathédrale de Saint-Louis des Invalides.

La particularité de cet orchestre se trouve dans sa composition : des musiciens bénévoles, tous impliqués dans les métiers de santé, du vieil administrateur à la jeune infirmière en passant par le chirurgien et surtout par notre responsable des moyens multimédias, notre ami Laurent Urbanski, violoniste de talent à l'origine de ce beau projet qui nous permet ainsi de manifester notre reconnaissance au corps médical.

Ces grands projets, dont nous sommes partenaires et non plus considérés comme simple financeur, témoignent de notre souci d'inscrire les Gueules Cassées dans le temps présent pour les projeter dans l'avenir ! Il nous appartient de bâtir aujourd'hui l'UBFT de demain et je me permets d'emprunter la fameuse réplique de Tancrède, le personnage interprété par Alain Delon dans *Le Guépard* (1963) de Luchino Visconti :

« Il faut que tout change pour que rien ne change. »

Pour revenir sur le terrain, je tiens à souligner la qualité de l'équipe de notre EHPAD « Résidence Colonel Picot » qui s'implique, sous la houlette de sa directrice Nathalie Guillaume, à soulager et distraire nos résidents.

Je salue également le dynamisme de l'équipe d'Isabelle Chopin qui s'applique à garder le domaine en l'état d'excellence que nous lui connaissons.

Au nom de notre Conseil d'administration, j'adresse aux deux équipes tous nos compliments. Qu'elles sachent notre souhait de maintenir un niveau d'exigence et de qualité de l'infrastructure et du mobilier.

Je reste à l'écoute et vous assure de mon ambition de moderniser le domaine de La Valette-du-Var, la maison des « Gueules Cassées », notre maison à tous.

Bien entendu, je ne saurais omettre d'exprimer ma satisfaction à l'équipe du siège avec laquelle je vis le quotidien et c'est sans ambages que je témoigne de sa capacité opérationnelle qui s'exprime dans la bonne humeur et la disponibilité.

Au passage et pour clore ce chapitre, je salue le formidable engagement de tous les bénévoles qui œuvrent au quotidien et je voudrais les rassurer : si le bénévolat n'est pas payé ce n'est pas qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix !

Nos efforts en matière de communication portent leurs fruits et nous enregistrons pour la troisième année consécutive un nombre important d'adhésions. Les indicateurs me permettent d'évaluer le nombre de nouveaux adhérents à plus de trois cents pour cette année.

Mes chers camarades, le monde associatif constitue une formidable école de la vie. S'engager dans un projet commun c'est une promesse faite aux autres et à soi-même. Les quelques jours passés ensemble ont permis des échanges intenses et fructueux pour confirmer les liens qui nous unissent : amitié, solidarité.

Soyons fiers d'être Gueules Cassées.

Patrick Remm
Président de l'UBFT
Les « Gueules Cassées »

Lettre ouverte du président de l'UBFT au général de Lapresle à l'occasion de son départ du Conseil d'administration



Mon général,

Vous êtes né en 1937 dans une famille d'origine champenoise, anoblie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle par l'exercice d'un office à la Cour des monnaies de Paris. Très tôt vous avez la révélation de votre vocation militaire. Contrairement à votre père et à votre grand-père, qui étaient assureurs, vous embrassez la carrière des armes et devenez officier de cavalerie.

Vous servez dans l'armée de Terre, arme blindée cavalerie et Légion étrangère, pendant toute votre carrière.

Entré à Saint-Cyr en 1957, promotion Terre d'Afrique, vous quittez le service actif en 1996 avec le grade de général d'armée. Après votre formation à Coëtquidan, Saumur et Pau, vous êtes affecté en Algérie,

suite page 6

fidèle en cela au nom de votre promotion à Saint-Cyr. Vous y êtes lieutenant de Hussards parachutistes, avant d'être affecté au 1^{er} REC (régiment étranger de cavalerie) de 1961 à 1964. Vous serez blessé à la tête le 14 juin 1961.

Par la suite, de 1968 à 1971, vous êtes commandant d'un escadron de chars de bataille en Allemagne au sein des FFA (Forces françaises en Allemagne). De 1972 à 1975 vous suivez la formation du brevet technique de l'Enseignement militaire supérieur à Paris. Vous êtes également lauréat de la section économique et financière de Sciences Po, tout en recevant la mention Bien à la maîtrise de sciences économiques de Paris II, l'université de droit, sciences politiques et sciences économiques Paris-Panthéon-Assas.

Puis, pendant deux ans, de 1976 à 1978, vous êtes chef du bureau Opérations-Instruction du 9^e régiment de Hussards à Provins. Vos fonctions à l'état-major de l'armée de Terre débutent entre 1978 et 1981 au bureau Planification Finances. De 1981 à 1983, vous servez comme chef de corps du 1^{er} régiment étranger de cavalerie stationné à Orange. À la tête de ce corps d'élite vous passez un séjour extrêmement mouvementé de quatre mois au Liban au sein de la force militaire de stabilisation de Beyrouth. À cette occasion, vous aurez le bonheur et la fierté de ramener en France tous vos hommes sains et saufs.

De 1985 à 1986, vous retrouvez les FFA. Vous êtes en effet général adjoint Opérations de la 5^e DB, stationnée à Landau. Vous continuez à servir en Allemagne puisque, de 1989 à 1990, vous assurez le commandement de la 3^e DB de Fribourg-en-Brigau. Au sein des FFA vous mettez l'accent sur la coopération avec les armées alliées, et en particulier les armées allemande, américaine et canadienne. Vous assurez la veille face aux forces du Pacte de Varsovie, et notamment contre les armées tchèque (APT, Armées populaires tchèques) et soviétique (GFSA, Groupe des forces soviétiques en Allemagne).

Vous reprenez alors vos fonctions d'état-major : major général de l'armée de Terre de 1991 à 1993. Vous participez à la guerre

du Golfe en cette qualité, et assumez les fonctions de numéro deux de l'armée de Terre auprès de deux chefs d'état-major successifs. De 1994 à 1996 vous retrouvez le terrain en passant trois années en ex-Yougoslavie : commandement éclair de la FAR (Force d'action rapide) pendant trois mois, puis commandement de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies) en Bosnie-Herzégovine, Croatie et Macédoine. Vous quittez le service actif avec le grade de général d'armée en 1996 et achevez cette carrière extrêmement brillante en occupant le poste prestigieux de gouverneur des Invalides de 1997 à 2002.

Depuis votre retraite, vous vous investissez avec le sens de l'engagement qui vous caractérise dans le monde associatif, et notamment au sein de l'UBFT dont vous êtes un vice-président unanimement apprécié depuis 2003. Vous profitez également des joies de la famille, famille que vous avez fondée par votre mariage en juin 1962 avec votre épouse Annick de Pimodan, fille du colonel de Pimodan, mort pour la France à la tête du 8^e régiment de Hussards le 26 février 1958 : quatre enfants (trois fils, nés en 1963, 1966 et 1967, tous officiers d'active, et une fille, née en 1964, épouse d'un officier de cavalerie) et quinze petits-enfants.

Vous êtes, enfin, mon général, grand officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre national du Mérite, Knight Commander of the British Empire, grand officier de l'ordre royal suédois de l'Étoile polaire, Croix du Service méritoire canadien et officier du Cèdre du Liban.

Permettez-moi à présent de vous remettre l'emblème de votre Union, le triptyque réalisé à notre demande par le sculpteur Gilles Oderigo. Il exprime la puissance qui sourd de la douleur, la dignité et la force de ceux qui la surmontent pour, unis, se tourner vers les autres.

Ces trois visages incarnent la mémoire inaltérable des fondateurs de l'Union. Héros du passé, ils rendent également hommage aux Gueules Cassées d'aujourd'hui et regardent avec confiance vers l'avenir.

Patrick Remm

L'Assemblée générale mixte des Gueules Cassées des 22 et 23 juin 2022

Cette année la 101^e Assemblée générale mixte des Gueules Cassées s'est une nouvelle fois déroulée dans le cadre magnifique de notre domaine dans le Var.

Le mercredi 22 juin, une cérémonie religieuse à la mémoire de nos Fondateurs et de tous nos camarades décédés a été célébrée, en raison des contraintes climatiques, dans la salle « Coudon » du domaine. Le père Yannick Lallemand, ancien Padré de la Légion étrangère et grand ami des

Gueules Cassées nous a fait l'honneur de célébrer cet office religieux. Le jeudi 23 juin, l'Assemblée générale ordinaire adoptait à une large majorité toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration. L'Assemblée générale extraordinaire adoptait également toutes les résolutions approuvant la modification de nos statuts. À l'issue de cette Assemblée générale mixte, tous les membres, familles et invités se sont rassemblés devant le monument des Fondateurs pour

le traditionnel dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires présentes.

Une Marseillaise, chantée en chœur, a clôturé cette très belle cérémonie et tous, Gueules Cassées, épouses, familles et amis ont pu ensuite partager un repas convivial dans la salle à manger du domaine.

Deux très belles journées de retrouvailles et de cohésion.



Ouverture de l'Assemblée générale mixte par Patrick Remm, président de l'UBFT.



Une présence nombreuse de camarades et amis.



Minute de silence et de recueillement pour nos camarades disparus.



Le père Yannick Lallemand célébrant la messe.



Intervention de Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'ONACVG.



Dépôt de gerbe par Patrick Remm et Alain Dubut, délégué régional Poitou-Charentes.



Bernard Tomasetti, délégué régional Provence et maître de cérémonie.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 23 juin 2022



Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT.

La séance est ouverte à 10h00, au domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var (83) conformément à la convocation de l'Assemblée générale annuelle qui a été adressée le 19 mai 2022 aux membres de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT).

La feuille de présence indique que **74** Gueules Cassées sont présents dans la salle.

Le président précise que **513** pouvoirs ont été reçus. **441** ont été considérés comme valables et tous ont pu être valablement répartis, dans la limite statutaire de 10 par membre présent, en cas de mise aux voix d'une motion de dernière minute.

Le président déclare l'Assemblée ouverte à 10h00 et demande à l'assistance de respecter une minute de silence à la mémoire de tous nos camarades, de leurs conjoints ou membres de leur famille qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale, en y associant également les militaires morts en Opérations extérieures ou en service, ainsi que les gendarmes, policiers, pompiers et douaniers également décédés en service.

Conformément à l'ordre du jour, il est donné lecture des différents rapports qui figuraient dans la brochure jointe à la convocation de cette Assemblée générale, et dont les textes ne sont pas à nouveau reproduits. Les textes sont mis en ligne sur le site internet www.gueules-cassees.asso.fr. Seuls le résultat du vote des résolutions et le résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration, figurent dans ce procès-verbal.

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire :

- Lecture du rapport moral 2021 par le président, Patrick Remm
- Lecture du rapport d'activité 2021 par le directeur général, Olivier Roussel
- Présentation des comptes de l'exercice clos le 21 décembre 2021 par le trésorier, Bernard Allorent
- Présentation du budget 2022 par le trésorier, Bernard Allorent
- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, Pascal Frigério, représentant Didier Piro, hélas touché par un deuil familial
- Lecture du résultat du vote des résolutions, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin
- Lecture du résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration, par Guy Delplace, président de la commission de scrutin.

À l'issue de l'Assemblée générale ordinaire s'est tenue l'Assemblée générale extraordinaire convoquée afin d'approuver la proposition de modification des statuts de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête validée par le Conseil d'administration du 12 avril 2022 puis adressée à l'ensemble des membres de l'Association avec la convocation à la présente Assemblée générale.

Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée générale ordinaire

arrêtées par le Conseil d'administration du 12 avril 2022



© Jean-Philippe Rothoff / JBFT

Lecture des résultats par Guy Delplace, président de la commission de scrutin.

Membres inscrits : 2 569

Enveloppes reçues par la poste	797
Membres votant sur place	8
Total des bulletins reçus	805
Bulletins nuls à réception des enveloppes et cotisations non à jour	71
Total des votants	734

Résolution n°1

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports moral et d'activité 2021, l'Assemblée générale approuve ces rapports dans toutes leurs dispositions.

Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	659
Contre	5
Abstentions	26

Résolution n°2

Approbation des comptes

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la lecture des rapports du trésorier et des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2021 dans toutes leurs dispositions et donne quitus au Conseil d'administration.

Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	657
Contre	4
Abstentions	29

Résolution n°3

Affectation du résultat

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat comptable bénéficiaire de l'exercice 2021 d'un montant de 7 236 012 euros de la façon suivante :

- Réserve projet Maison ATHOS à construire sur le domaine des Gueules Cassées pour un montant de 4 000 000 d'euros,
- Imputation du résultat positif de 3 236 012 euros au report à nouveau qui passe ainsi de 33 784 806 euros à 37 020 818 euros.
- Les autres réserves restent inchangées.

Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	647
Contre	7
Abstentions	36

Résolution n°4

Conformément à l'article VIII des statuts, après avoir entendu la présentation du budget 2022, l'Assemblée générale l'adopte dans toutes ses dispositions.

Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	655
Contre	4
Abstentions	31

Résolution n°5

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport d'activité et du rapport du trésorier ratifie la décision du Conseil d'administration du 17 décembre 2021 qui, eu égard à la bonne tenue des marchés financiers en fin d'année 2021 et la qualité prévisible du résultat de l'exercice 2021, approuve, à l'unanimité des membres présents, représentés et/ou connectés en visioconférence, un soutien de 5 millions d'euros de l'UBFT à la Fondation des « Gueules Cassées » selon la répartition ci-dessous :

- 2 millions d'euros affectés au mécénat des prochains exercices,
- 3 millions d'euros affectés à l'abondement de la dotation de la Fondation des « Gueules Cassées » permettant de générer des produits financiers complémentaires pour le mécénat dans la durée.

Cette somme de 5 millions d'euros est prise en charge sur l'exercice 2021.



Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	651
Contre	6
Abstentions	33

Résolution n°6

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité, décide de renouveler pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, en qualité de :

- Commissaire aux comptes titulaire : la société France Audit, SARL au capital de 400 000 euros, dont le siège social est sis 18, rue de Madrid, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 337 847 628, représentée par Didier Piro.
- Commissaire aux comptes suppléant : la société Axcio, SAS au capital de 5 320 000 euros, dont le siège social est sis 18, rue de Madrid, 75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 484 940 580, représentée par Caroline de Souzy.

Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	636
Contre	6
Abstentions	48

Les derniers votes lors de l'Assemblée générale et l'émargement des camarades présents.

Résultat du scrutin portant sur le renouvellement du Conseil d'administration

Lecture par Guy Delplace, président de la commission de scrutin, du résultat du scrutin portant sur le renouvellement partiel du Conseil d'administration pour un mandat de 3 ans ayant pour échéance l'Assemblée générale 2025 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Inscrits : 2 569 membres

Enveloppes reçues par la poste	797
Membres votants sur place	8
Total des bulletins reçus	805
Bulletins nuls à réception des enveloppes et cotisations non à jour	71
Exprimés	734

Règle de majorités requises pour être élu

¼ des votants = **184**

50% + 1 voix des suffrages exprimés = **368**

José Baraton	563	Élu
Charles Dauphin	575	Élu
Cédric de Pauw	161	Non élu
Guy Fartek	180	Non élu
Lucien Flamant	588	Élu
Jean-François Louvrier	249	Non élu
Didier Mahout	425	Élu
Jean-Daniel Marquis	569	Élu
René Peter	517	Élu

Les opérations de dépouillement ont été menées par la commission de scrutin, présidée par Guy Delplace, administrateur, assisté par un vice-président, Gérard Pinson, délégué régional, et par :

- Robert Abian, délégué régional,
- Tadj Charef, délégué départemental,
- Michel Clicque, administrateur et délégué régional,
- Frédéric Durini, délégué départemental,
- Robert Esquirol, délégué régional,
- Bernard Luquet, délégué régional,
- Olivier Denhaene, directeur adjoint chargé des affaires juridiques,
- Isabelle Bidault, assistante de direction.

Le président remercie les membres pour leur participation à la commission de scrutin, et prononce la clôture de l'Assemblée générale ordinaire.



Arnaud Berti : a voté!

Assemblée générale extraordinaire

Le président rappelle les enjeux qui ont été exprimés dans un courrier adressé au Bureau des associations et fondations du ministère de l'Intérieur le 11 février 2021.

Nous constatons que notre association, dont l'ADN est d'origine militaire, attire peu les victimes d'acte de terrorisme, probablement parce que d'autres structures existent (ONAC, Fonds de Garantie des victimes des actes de terrorisme, associations de victimes), mais aussi parce que les personnes concernées ne se reconnaissent pas dans les valeurs portées par l'Association. En effet, la grande majorité de nos adhérents sont des militaires ou fonctionnaires blessés à l'occasion d'une opération de maintien de l'ordre ou de protection des personnes et des biens dans l'exercice de leur mission au service de l'État, et non des victimes de circonstances indépendantes de leur volonté.

Or notre histoire nous conduit à vouloir réunir des membres qui partagent une même philosophie et des convictions comparables.

De ce fait nous avons souhaité modifier l'article 3 de nos statuts en supprimant l'alinéa relatif aux civils blessés lors d'actes de guerre ou de terrorisme.

Les personnes concernées auront naturellement l'opportunité de bénéficier du soutien et de l'accompagnement légitime dont elles auront besoin auprès des services de l'État et des structures associatives dont c'est la vocation naturelle.



Patrick Remm précise les raisons de la proposition de modification des statuts.

Nous avons donc exprimé le souhait de réduire le champ associatif et de modifier nos statuts actuels :

- En revenant davantage aux fondements de l'Association (les blessés civils victimes d'actes de guerre ou de terrorisme ne pourraient plus être membres).
- Mais aussi en toilettant les statuts en intégrant des dispositions modernes (vote à distance, téléconférence) proposées par les nouveaux statuts du Conseil d'État.

Guy Delplace, président de la commission de scrutin, a communiqué le résultat du scrutin de cette Assemblée générale extraordinaire.



© Jean-Philippe Rothoft / UBFT

Une partie des membres de la commission de scrutin.

Résultats du vote des résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire

arrêtées par le Conseil d'administration du 12 avril 2022

Inscrits : 2 569 membres

Enveloppes reçues par la poste	797
Membres votant sur place	8
Total des bulletins reçus	805
Bulletins nuls à réception des enveloppes et cotisations non à jour	71
Exprimés	734

Règle de majorités requises pour être élu

1/4 des inscrits = **643**

2/3 des suffrages exprimés = **490**

Résolution n°1

Conformément à l'article XVII des statuts, l'Assemblée générale approuve la proposition de modification des statuts de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) validée par le Conseil d'administration du 12 avril 2022 puis adressée à l'ensemble des membres de l'Association avec la convocation à la présente Assemblée générale.

Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	650
Contre	8
Abstentions	32

Résolution n°2

L'Assemblée générale donne pouvoir au président de l'UBFT, Patrick Remm, et au vice-président de l'UBFT, Paul Dodane, pour procéder aux modifications non substantielles qui pourraient être demandées par les autorités de tutelle et le Conseil d'État.

Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	649
Contre	9
Abstentions	32

Résolution n°3

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 juin 2022 en vue d'effectuer toutes formalités légales nécessaires.

Nuls à l'ouverture des enveloppes	44
Exprimés	690
Pour	644
Contre	8
Abstentions	38

En clôture

L'Assemblée générale 2023 est fixée au jeudi 15 juin 2023 probablement à Paris en raison d'importants travaux de rénovation au domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var.

Le président remercie les participants et les invite à rejoindre le monument des Fondateurs des Gueules Cassées pour un dépôt de gerbes, avant de partager le traditionnel banquet de clôture.

Il déclare l'Assemblée générale extraordinaire 2022 close à 12h00.

Deux nouveaux administrateurs rejoignent le Conseil d'administration



Le général René Peter.



Didier Mahout.

La démission du général Hubert Chauchart du Mottay et du général Bertrand de Lapresle, administrateurs de l'UBFT depuis 1992 pour l'un et 2001 pour l'autre, ont conduit le Conseil d'administration à coopter deux membres de l'Association en vue de pourvoir ces sièges vacants, cooptations qui ont été ratifiées par le vote de l'Assemblée générale du 23 juin 2022.

- Le général René Peter, au siège du général Hubert Chauchart du Mottay.
- Didier Mahout, au siège du général Bertrand de Lapresle.

Saint-Cyrien de la promotion Lieutenant Darthenay 1974-1976, le **général René Peter** a servi au sein de l'armée de Terre et plus particulièrement dans les troupes aéroportées où il est affecté à sa sortie de l'école d'application en 1977. Il effectue un mandat à la Force Intérimaire des Nations-unies au Liban (FINUL) avec le 3^e Régiment de Parachutiste d'Infanterie de Marine (RPIMa) commandé par le colonel Jean Salvan, d'avril 1978 à octobre 1978. Instructeur à l'École de Saint-Cyr de 1981 à 1983, puis de 1986 à 1990, il assurera entre ces deux périodes le commandement d'unité élémentaire au Groupement Aéroporté.

Après l'École supérieure de guerre de 1990 à 1992, notre camarade sera successivement de 1992 à 2008, chef du bureau opération et instruction au 14^e RPCS (Régiment Parachutiste de Commandement et de Soutien), Instructeur en l'école d'application, commandement de régiments parachutistes, Chef du bureau logistique au Commandement de la Force d'Action Terrestre (CFAT) à Lille, chef du Groupement Aéroporté de la Section Technique de l'armée de Terre (STAT) à Toulouse et au commandement de la Base de Transit Interarmées (BTI) à La Rochelle.

Le général René Peter est placé en 2^e section en 2008 et s'engage dans le bénévolat lié au monde militaire. Il est actuellement vice-président de l'ONACVG de Haute-Garonne, administrateur et secrétaire général de la France Mutualiste et président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM).

Blessé en 1976 et 1996, il est membre de l'UBFT depuis 2017.

Le général René Peter est officier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'Ordre national du Mérite et titulaire de la croix de la valeur militaire.

Didier Mahout, nouvel administrateur coopté, ratifié par l'Assemblée générale du 23 juin 2022, a rejoint le Conseil d'administration en qualité de membre d'honneur, afin de se préparer à occuper le poste de trésorier de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, et de succéder prochainement à Bernard Allorent qui, depuis 2011, a rempli la délicate mission de la gestion du patrimoine financier de l'UBFT, procurant les ressources nécessaires aux nombreuses missions sociales et mémorielles de l'Association.

Didier Mahout a fait ses études au Lycée Fabert à Metz puis à l'école des Hautes Études Commerciales (HEC) à Paris.

Il débute sa carrière professionnelle en 1979 à la Délégation pour l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) avec la mission d'attirer les investisseurs industriels vers les régions de France.

Il rejoint en 1982, le groupe Paribas où il occupera successivement de nombreux postes à responsabilité à Paris et Francfort.

Après la fusion BNP PARIBAS, il devient directeur général des succursales de Bruxelles, puis de Sydney, d'Europe centrale et de Budapest.

Il termine sa carrière en 2022 au poste de responsable Corporate Banking de la Banque de détail à l'international, et demeure administrateur de plusieurs filiales de la BNP à l'étranger, au Maroc et en Algérie.

Il est également conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis de nombreuses années.

Marié, père de deux enfants, Didier Mahout a pour passions le jazz, les relations franco-allemandes et la littérature romantique.

Didier Mahout est chevalier de la Légion d'honneur et chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Les Gueules Cassées étaient présents...

MAI

2 mai

Rencontre avec le sculpteur François Mayu

7 mai

Rencontre et échanges avec le délégué général de l'association des Villes Marraines

10 mai

Conseil d'administration de la Fondation du Souvenir de Verdun

11 mai

Comité scientifique de la Fondation des « Gueules Cassées »

12 mai

- Conseil d'administration de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC-VG)
- Assemblée générale de l'UFAC-VG à Paris
- Réunion des mécènes du Centre National des Sports de la Défense (CNSD)

14 mai

Salon des Écrivains Combattants

16 mai

Assemblée générale de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés Déportés d'Indochine (ANAPI)

17 mai

Invitation au Groupement d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN) suite au soutien de l'UBFT pour l'achat de matériel destiné aux médecins et infirmiers du groupement

18 mai

Séminaire Entraide Terre (associations et organismes œuvrant pour les blessés de l'armée de Terre)

19 mai

Assemblée générale de l'Association pour le Développement des Œuvres d'Entraide dans l'Armée (ADO)

23 mai

- Conseil d'administration du Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides
- Rencontre avec l'association du Chœur et de l'Orchestre de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

24 mai

Conseil d'administration de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

25 mai

Cérémonie de remise des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation à l'Hôtel de Ville de Paris, dont le prix des Gueules Cassées

30 mai

Célébration de l'anniversaire de la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense

31 mai

- Remise des Prix de l'association des Écrivains Combattants
- Assemblée générale de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

JUIN

1^{er} juin

Assemblée générale des Ailes Brisées

6 juin

Remise par Laurent Fournier du maillot de la Team France des Invictus Games 2019-2022 au siège de l'UBFT

7 juin

Assemblée générale de la France Mutualiste à Reims

8 juin

Conseil d'administration de la Fondation des « Gueules Cassées »

9 juin

Rencontre avec les élus de la mairie de La Valette-du-Var (83), commune où est implanté le domaine des Gueules Cassées

13 juin

Rencontre avec le conseiller mémoire du ministre des Armées, au ministère des Armées à Paris

14 juin

Interview du président de l'UBFT dans le cadre d'un documentaire de l'association Ad Augusta

15 juin

Réunion du Bleu de France à la direction de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) à Paris

16 juin

Réunion à la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie (FM-GACMT)

17 juin

Rencontre avec Anne Le Cléac'h, peintre officiel de l'armée

25 juin

Journée nationale des Blessés de l'armée de Terre à Paris

27 juin

Rencontre avec le général Didier Fortin, commandant la réserve de la Gendarmerie nationale

28 juin

- HIA Percy : Inauguration de la balnéothérapie, du microscope opératoire et de la table d'ophtalmologie avec accès PMR, financés par l'UBFT
- Rencontre avec le recteur des Académies de Paris
- Conférence à l'Institut des Hautes Études de la Défense Nationale (IHEDN)

29 juin

Assemblée générale de l'association Solidarité Défense et élection comme administrateur de Patrick Remm

29 et 30 juin

Séminaire des administrateurs de la Française des Jeux (FDJ)

30 juin

Invitation du général Christophe Abad, gouverneur militaire de Paris (GMP), pour une soirée des mécènes

JUILLET**1^{er} juillet**

Visioconférence avec la direction des ressources humaines de la Société Safran sur le thème de la reconversion des blessés militaires

5 juillet

- Signature d'une convention par la Fondation des « Gueules Cassées » pour la création d'un centre d'excellence pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies neurodégénératives
- Commission des finances à la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)

- Vernissage à l'Hôpital d'Instruction des Armées Percy de l'exposition « Nos champs de bataille » portée par Elo de la Ruë du Can

7 juillet

Conseil d'administration de la FDJ

9 juillet

Cérémonie de la nouvelle promotion de l'École Militaire Interarmes (EMIA) au Cercle National des Armées à Paris

8 juillet

Réunion avec l'inspecteur général des Académies de Paris

12 juillet

- Réunion avec la Fédération des Clubs de la Défense
- Rencontre avec le commissaire général Jean-Paul Ameilhaud, président de la Confédération Nationale des Retraités Militaires (CNRM)

13 juillet

Déjeuner avec les représentants des Villes Marraines

14 juillet

- Cérémonie et défilé lors de la Fête nationale
- Réception et ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe par l'association des plus grands invalides de guerre

21 juillet

- Comité responsabilité sociale d'entreprise (RSE) de la FDJ
- Rencontre avec le docteur Anh Tran

26 juillet

Conseil d'administration de la FDJ

28 juillet

Conseil d'administration de la FDJ

Les Gueules Cassées au XXII^e salon des peintres du musée de l'Armée

20 AVRIL 2022. Patrick Remm, président de l'UBFT, et le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation des « Gueules Cassées », ont assisté au vernissage du salon des peintres du musée de l'Armée, à l'Hôtel national des Invalides.

Depuis sa création en 1905, le musée de l'Armée n'a cessé d'enrichir ses collections, devenant ainsi l'un des musées de référence en Europe et dans le monde entier en matière de collections d'histoire militaire. S'intéresser à l'histoire des collections du musée de l'Armée, c'est découvrir autrement l'Histoire de France.

Repoussé à cause de la crise sanitaire, le XXII^e salon des peintres de l'Armée s'est tenu cette année du 16 au 28 avril 2022.



Situé en plein cœur des Invalides, la magnifique Salle Turenne laisse place à des œuvres chargées de sentiments avec une variété de dimensions, de styles, de supports de toiles, de matières sculptées d'une grande richesse artistique. Des artistes sélectionnés aux artistes invités, en passant par les peintres de l'armée, cette XXII^e édition retrace la vie des blessés de guerre à travers un axe évolutif cohérent : de la blessure à la reconstruction. Ce fut également l'occasion de revoir les artistes qui ont œuvré à nos côtés, forts de leur talent et de leur créativité.

- Alain Fabréal, peintre à la confluence de l'histoire et de la peinture. Ses créations picturales continuent d'époustoufler l'Association centenaire. Elles mélangent peinture, papiers et matériaux tels que du charbon afin de sublimer l'horreur par l'esthétique.



Alain Fabréal et Patrick Remm.

- Le jeune sculpteur Thomas Waroquier était aussi présent et a exposé ses œuvres en tant qu'artiste invité. Ces dernières s'articulent essentiellement autour du visage, la concentration de l'histoire de l'être humain et de sa relation avec le monde. Des échanges ont eu lieu avec lui afin de comprendre les impacts derrière les visages blessés, meurtris, transformés, aussi bien extérieurement qu'intérieurement.
- Sylvie Malys sélectionnée au salon pour ses dernières sculptures en grès. Dans un climat idéal de respect et d'émotions, l'UBFT a eu l'occasion de parler avec elle sur le thème de la défiguration.



Sylvie Malys et Thomas Waroquier.

Patrick Remm et Marie-Andrée Roze-Pellat ont poursuivi avec d'autres artistes, tels que François Mayu, peintre et sculpteur « glaneur du Chemin des Dames », selon ses mots, qui apporte une vision unique de la Grande Guerre par ses œuvres constituées de vestiges militaires, comme principalement des éclats d'obus.



François Mayu et Marie-Andrée Roze-Pellat.

Aujourd'hui, le devoir de mémoire prend alors tout son sens. Les œuvres exposées contribuent au souvenir des blessés de chaque conflit. De nombreux échanges entre le public et les auteurs des œuvres ont également eu lieu, laissant place à un partage intense de pensées, de sentiments et d'émotions sur un thème douloureux et difficile à aborder. Autrefois représentée uniquement physiquement, la facette psychique de la blessure n'est désormais

suite page 20

plus occultée. L'objectif envers ces blessés est la reconstruction, une reconstruction tant bien du corps meurtri que de l'être. Les combattants blessés de l'armée de Terre ont la possibilité de se resocialiser et de revivre justement et normalement.

À l'issue du vernissage, le général d'armée Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) a pris la parole dans les salons du gouverneur, entouré d'invités d'honneur : le contrôleur général des Armées Sylvain Mattiucci, directeur des patrimoines, de la mémoire et des archives, le médecin général des Armées Philippe Rouanet de Berchoux, directeur central du Service de Santé des Armées (SSA) notamment.

Patrick Remm a ensuite remis le prix UBFT à Anne Le Cléac'h, peintre et présidente des peintres de l'armée, pour son œuvre intitulée « Lambeaux de chair, lambeaux de l'âme » qui, pour remercier les Gueules Cassées, leur a fait don de son œuvre récompensée.

Pour clore cette exposition, un « dévernissage » a été organisé le 28 avril. Le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat, vice-présidente de la Fondation des « Gueules Cassées », le directeur général de l'UBFT, Olivier Roussel, ont assisté à une conférence du capitaine Aude Nicolas, docteur en histoire de l'art et maître de conférences, sur « L'artiste face au blessé, de l'Antiquité à nos jours ». Puis a eu lieu une dernière visite de l'exposition en compagnie des pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides.



L'œuvre d'Anne Le Cléac'h « Lambeaux de chair, lambeaux de l'âme ».



Anne Le Cléac'h et Patrick Remm.



La capitaine Aude Nicolas, lors de sa conférence sur « L'artiste face au blessé, de l'Antiquité à nos jours ».

Le Mérite pour Alain Cuinet



Véronique Peaucelle-Delelis entourée d'Alain et de Françoise Cuinet, ainsi que de leur famille.



Patrick Remm, Pierre et Caroline Tricot, le général Paul Dodane, Véronique Peaucelle-Delelis, Alain Cuinet, Raymond Casal, Dominique Lépine, Henri de Bonnaventure et François Jacquet.

26 AVRIL 2022. Alain Cuinet, président national de l'Association des Mutilés de Guerre des Yeux et des Oreilles (AMGYO), nommé par décret du 24 novembre 2021 officier dans l'Ordre national du Mérite, a été décoré par Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Ordre national du Mérite. Cette cérémonie s'est déroulée au siège parisien de l'AMGYO en présence de son épouse, de sa famille et de

nombreux présidents et membres d'associations du Comité d'Entente des Grands Invalides de Guerre (CEGIG) et d'associations d'anciens combattants qui avaient tenu à être présents.

L'UBFT était représentée par son président, Patrick Remm, son vice-président, le général Paul Dodane, également président du CEGIG, Henri de Bonnaventure, président honoraire et administrateur, et Pierre Tricot, administrateur et président de la Fondation des Aveugles de Guerre.

Échanges entre les Gueules Cassées et les ORSEM

27 AVRIL 2022. Les Gueules Cassées ont reçu au siège de l'UBFT trois membres de la 134^e promotion de l'École supérieure des officiers de réserve spécialistes d'état-major (ESORSEM) : le commandant Christophe Soulard et les capitaines Issa Diop et Alexis de Valence de Minardière. Au cours des échanges, le commandant Soulard a fait part des conditions d'étude et de leur engagement sur le terrain en opérations extérieures plusieurs mois par an. Le capitaine Alexis de Valence de Minardière, petit-neveu du parrain de leur promotion Guy de Valence de Minardière, a évoqué la vie à l'ESORSEM de membres blessés, faisant lien avec les missions sociales de l'UBFT.

Après ce moment de partage, le film de leur promotion ainsi que le journal de marche de leur cycle d'études ont été transmis aux Gueules Cassées. Ce dernier relate les



Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, le commandant Christophe Soulard et le capitaine Issa Diop (ORSEM), Patrick Remm, président, et le capitaine Alexis de Valence de Minardière (ORSEM).

activités du cours supérieur des ORSEM (CSORSEM). On y retrouve les témoignages du capitaine Issa Diop – ancien camarade de promotion du CSORSEM de notre président, Patrick Remm – et d'Alexis de Valence de Minardière.

Les Gueules Cassées à la rencontre du GIGN

17 MAI 2022. Patrick Remm, président de l'UBFT, et Alain Bouhier, directeur adjoint, ont visité le GIGN, à Satory. Dans cette enceinte surprotégée le Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale veille, forme, commande et projette ses forces vives pour un panel de missions aussi variées que périlleuses. Que ce soient la célèbre Force d'Intervention et ses colonnes d'assaut, la très discrète Force d'Observation Recherche dont la mission est l'acquisition de renseignements pour la lutte contre la criminalité organisée ou le terrorisme, ou encore la Force Protection, dont les missions de sécurisation des ambassades dans les pays étrangers

ont été mises en lumière avec les éléments ukrainiens, plusieurs centaines de gendarmes d'élite appartiennent au GIGN... et certains sont déjà membres des Gueules Cassées. Lors de cette première visite au GIGN des Gueules Cassées, des présentations croisées sont venues enrichir la connaissance mutuelle de ces deux entités. La visite a également été l'occasion de la remise, par le président, de 11 équipements de protection auditive de très haute performance, au profit des médecins et infirmiers du GIGN, fidèle en cela à l'une des missions des Gueules Cassées qui concerne la prévention des blessures. La visite au musée du GIGN puis un



Patrick Remm, lourdement équipé.

repas ont clôturé cette matinée, mais rendez-vous est déjà pris pour approfondir cette relation.



Médecin du GIGN en intervention.



Prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation



Patrick Remm, président de l'UBFT, pour la remise du prix des Gueules Cassées.

25 MAI 2022. Le président de l'UBFT, Patrick Remm, a décerné pour la première fois le prix des Gueules Cassées lors de la remise des prix académiques du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2021-2022 (CNRD) en présence de Tristan Lecoq, inspecteur général, président du jury national du CNRD, dans les salons de l'hôtel de ville de la mairie de Paris.

Pour cette édition, le thème portait sur « La fin de la guerre - Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^e Reich (1944-1945) ».

Institué en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le CNRD est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation. Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail interdisciplinaire. Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et représente une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève.

Depuis plusieurs années, grâce à la mobilisation des enseignants et des chefs d'établissements, la participation des élèves de l'académie de Paris est croissante et la qualité des travaux proposés a de nombreuses fois permis à notre académie de s'illustrer au niveau national.

Cette année, près de 1 500 élèves issus de 35 établissements parisiens y participaient. Le concours est ouvert aux élèves des collèges, des lycées d'enseignement général et technologique, des lycées professionnels et des lycées polyvalents, publics et privés sous contrat.

D'autres associations et fondations de mémoire sont partenaires : la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la mémoire de la Déportation, la Fondation de la France libre, la Fondation pour la mémoire de la Shoah, la Fondation Charles de Gaulle, le Souvenir français, la Fédération Nationale André Maginot...



Remise du prix à l'une des élèves.



L'équipe de France des Invictus Games

6 JUIN 2022. Notre camarade Laurent Fournier a remis au général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT, le maillot de la Team France des Invictus Games 2019/2022 au nom de tous les membres de l'équipe. Le maillot a été signé par toute l'équipe.

La 5^e édition des Invictus Games créés par le prince Harry pour les militaires blessés s'est tenue du 16 au 22 avril 2022 à La Haye aux Pays-Bas. Dix-sept nations étaient représentées avec 500 athlètes, dont 14 Français qui ont

remporté 14 médailles dont 8 en or. Cette sympathique cérémonie s'est déroulée au siège de l'Association avant que Laurent ne retrouve dans la soirée l'ensemble de l'équipe invitée à l'Élysée par le président Emmanuel Macron et son épouse Brigitte, marraine de l'équipe. Laurent lui a offert la bande dessinée des Gueules Cassées.

Laissons la parole à Laurent : « *Un moment de sport exceptionnel empreint de cohésion et de partage !*

L'humain était au cœur des échanges entre nations et des liens d'amitié très forts se sont créés entre les sœurs et les frères d'armes. Nous avons éprouvé une très grande fierté à représenter notre pays et nos différentes formations, mais aussi nos associations qui nous apportent un soutien indéfectible.

Merci à toute la Team France que je représente aujourd'hui, à l'Association des Gueules Cassées dont l'action quotidienne relève un certain nombre d'entre nous et suscite l'espoir chez les autres. »



Laurent Fournier remet le maillot de la Team France au général Paul Dodane.



Brigitte Macron et Laurent avec la BD du centenaire des Gueules Cassées.

Les Gueules Cassées à la 6^e Journée des Blessés

25 JUIN 2022. Le président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, Patrick Remm, ainsi que le vice-président, le général Paul Dodane, accompagnés du directeur général Olivier Roussel et de l'équipe du siège, étaient présents à la 6^e édition de la Journée des Blessés de l'armée de Terre. Créée et organisée par l'armée de Terre depuis 2017, cette journée a changé d'appellation pour devenir l'opération « Avec Nos Blessés ». Ce changement de nom permet à l'armée de Terre de manifester son esprit de solidarité interarmées et de mettre en valeur toutes leurs opérations de soutien aux côtés des blessés tout au long de l'année. Un événement ouvert au public qui a eu lieu toute la journée au parc André Citroën en présence du général Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées, et du général Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de Terre. Tony Estanguet, triple champion olympique et triple champion du monde de canoë slalom et président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) d'été de Paris 2024, était quant à lui le parrain de l'opération « Avec Nos Blessés 2022 ». L'équipe de l'UBFT a été fortement sollicitée par des militaires blessés qui étaient à la recherche d'informations sur les missions et le soutien apporté par les Gueules Cassées à ses membres. Ces nombreux contacts permettront de leur apporter un soutien et de les accompagner



Le général Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées, avec Manuel Cabrita et Alexis Bataille sur le stand des Gueules Cassées.

lors de leurs parcours de militaires blessés au service de notre pays.

En conclusion, les Gueules Cassées ont été acteurs d'une édition exceptionnelle sur le plan des chiffres atteints : record kilométrique quasiment doublé, fréquentation très importante de l'événement, nombreuses rencontres, ampleur de la visibilité sur les réseaux sociaux... Une très grande satisfaction pour Patrick Remm, président l'UBFT.



Olivier Roussel, Tony Estanguet, Manuel Cabrita et Alexis Bataille, auteurs du livre Je reste un soldat, Patrick Remm et le général Paul Dodane.



Rémy Boullé, Gueule Cassée et champion paralympique de canoë-kayak aux JO de Tokyo 2021, Olivier Roussel et Patrick Remm.

Fondation

des « Gueules Cassées »

L'organisation de la Fondation des « Gueules Cassées »

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Luc Beaussant..... *Président*
Général (2s) Bertrand de Lapresle..... *Secrétaire du Conseil*
Général (2s) Hubert Chauchart du Mottay..... *Président honoraire*
Henri Denys de Bonnaventure
Patrick Remm

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Olivier Wickers..... *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*
Médecin général inspecteur Didier Lagarde..... *représente la ministre des Armées*
Préfet Patrice Molle..... *représente le ministre de l'Intérieur*

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat..... *Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire*
Bernard Viallatoux..... *Trésorier*
Michel Jacquet
Christophe Blanchard-Dignac

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel..... *Secrétaire général* oroussel@gueules-cassees.asso.fr
Anne Doutremépuich..... *Assistante* adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr
Isabelle Bidault..... *Assistante* ibidault@gueules-cassees.asso.fr

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Jacques Philippon..... *Neurochirurgie. Membre de l'Académie de médecine*

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc..... *Chirurgie maxillo-faciale*

MEMBRES

Pr Pierre Bonfils..... *ORL – Chirurgie cervico-faciale*
Pr Catherine Chaussain..... *Biologie*
Pr Marie-Dominique Colas..... *Psychiatrie*
Pr Olivier Langeron..... *Anesthésie – Réanimation*
Pr Eric Lapeyre..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Phuc Le Hoang..... *Ophthalmologie*
Dr François-Xavier Long..... *ORL – Chirurgie maxillo-faciale*
Pr Michel Maille..... *Ophthalmologie*
Pr Jean-François Mathé..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Jean-Michel Mazaux..... *Médecine physique et réadaptation*
Dr Jean-Pierre Reynaud..... *Chirurgie plastique*
Pr François Siberchicot..... *Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie*

ImagesDéfense Nos images sont votre histoire



NOUVEAU
Les archives audiovisuelles
du ministère des Armées en ligne sur
imagesdefense.gouv.fr

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

DU SILENCE À LA GRANDE VOLÉE, LA CLOCHE SYMBOLE DE GUERRE ET DE PAIX

Les cloches ont longtemps été la voix des villes et villages et leur seul indicateur de temps, avant l'usage des montres. Elles sont aussi des actrices du paysage de la guerre, bien au-delà des « guerres de clocher ». Le tocsin annonce le danger imminent et la mobilisation des hommes, les cloches carillonnent victoires et armistices. Par le passé, elles ont constitué des prises de guerre, réduisant villes et campagnes au silence et les privant de la mesure du temps. Napoléon 1^{er} exigeait des villes vaincues qu'elles rachètent leurs cloches. Elles restaient son butin si les villes ne pouvaient s'acquitter de la somme demandée. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, une commission fut missionnée pour expertiser plus de 175 000 cloches enlevées aux églises et cathédrales. Mais beaucoup disparaissaient, fondues pour en récupérer le précieux métal destiné à fabriquer canons et obus.

Durant la guerre d'Indochine, la Légion étrangère est fortement engagée dans la bataille de Diên-Biên-Phu et y subira de très lourdes pertes.



© Fernando Da Silva

À la suite de l'occupation du village en 1954, la population civile est évacuée et le village détruit pour faciliter la défense. La 1^{re} CEPML⁽¹⁾, en position à 50 mètres de la pagode, procède à sa destruction. Deux cloches sont récupérées et envoyées à la base arrière de Hanoï. Après la dissolution de la compagnie, le lieutenant Molinier en fait don au 1^{er} BEP. Lors de la guerre d'Algérie, l'une de ces cloches ainsi que des drapeaux pris à l'ennemi sont exposés dans une vitrine à l'intérieur du mess, afin de rappeler et d'honorer les sacrifices du 1^{er} BEP. Elle est aujourd'hui conservée et exposée au musée de la Légion à Aubagne près de Marseille.

Lors de l'armistice du 11 novembre 1918, les cloches sonnèrent à toute volée à travers tout le pays, déchâinant la liesse populaire. En écho un siècle plus tard, le 11 novembre 2018, l'événement du Centenaire « À toute volée » engagea tous les édifices civils et religieux à sonner à 11 h 00 précises durant onze minutes symboliques.

(1) Compagnie étrangère parachutiste de mortiers lourds.



LA RUSE GASCONNE DES MARÉCHAUX MURAT ET LANNES

Les ruses font partie de l'arsenal stratégique militaire depuis l'Antiquité et ont permis de gagner bien des batailles. Sous le Premier Empire, durant la Campagne d'Autriche, les Français en font usage le 13 novembre 1805 pour franchir le Danube et entrer dans Vienne. Les ponts de Tabor, qui constituent la seule liaison et défense de la ville, sont criblés d'explosifs et doivent sauter dès l'approche des Français. Murat, accompagné des maréchaux Lannes et Oudinot et du général Belliard, vont faire croire au prince

d'Auersperg que Napoléon 1^{er} vient de signer la paix avec l'Autriche. Le fait est rapporté par Tolstoï dans *Guerre et Paix*, ainsi que par le maréchal de Marmont : « Murat et Lannes, tous deux Gascons, vinrent seuls sur la rive gauche pour parler au prince d'Auersperg qui y commandait. La conversation s'entama ; mille sornettes furent débitées à ce stupide prince d'Auersperg ; et, pendant ce temps, les troupes gagnaient du terrain et jetaient dans le Danube la poudre et les matières combustibles dont le pont était couvert. Les soldats autrichiens voyaient la fraude et le mensonge, et les

esprits commençaient à s'échauffer. Un vieux sergent d'artillerie s'approche du prince et lui dit : "Mon général, on se moque de vous, on vous trompe, et je vais mettre le feu aux pièces." Tout allait être perdu, lorsque Lannes (...) s'écrie : "Comment, général, vous vous laissez traiter ainsi ! Qu'est donc devenue la discipline autrichienne, si vantée en Europe ?" L'argument produisit son effet. L'imbécile prince, piqué d'honneur, se fâcha contre le sergent, le fit arrêter. Les troupes prirent canons, généraux, soldats, et le Danube fut passé. »

La réserve, un atout maître pour la gendarmerie



« Être réserviste, c'est être deux fois citoyen », affirmait l'ancien Premier ministre britannique Sir Winston Churchill. Une maxime qui s'applique à merveille à la gendarmerie nationale, l'ensemble des observateurs s'accordant sur l'importance croissante prise par la réserve dans ses effectifs au fil des deux dernières décennies. Zoom sur une immense organisation pilotée depuis la caserne Tournon à Paris...



Le bâtiment est chargé d'histoire. Ancien hôtel particulier niché au cœur du 6^e arrondissement – devenu propriété nationale en 1790 – il abrite aujourd'hui la caserne de la Garde républicaine. La lieutenant-colonelle Marjorie Gorlin nous y accueille. Chargée de mission au Commandement des réserves de la gendarmerie (CRG), elle occupe une fonction éminemment transversale : véritable chef d'orchestre de la machinerie du CRG, responsable de l'assurance qualité et des questions transverses liées aux réserves, officière communication et chargée des questions internationales. Sa vocation puise en partie ses racines dans son histoire familiale : « *Mon père était pompier de Paris, il m'a transmis cette fibre militaire. J'ai vécu toute mon enfance en caserne et baigné dans cette ambiance très spécifique. Je me suis dès lors assez naturellement orientée vers la gendarmerie à l'issue de mes études de droit et de sciences politiques. Une façon également de m'engager au service de la société dans une démarche de proximité avec la population.* »

Toujours plus près !

« *Proximité* »... Le maître-mot est lâché. Car la vocation de cette officière recoupe en grande partie ce qui donne toute sa dimension stratégique à la réserve opérationnelle de la gendarmerie : une capacité de mobilisation au plus près du terrain. Elle s'appuie en effet sur un important vivier de citoyens volontaires et de bénévoles qui souhaitent s'engager au service de leurs concitoyens. Un enjeu majeur pour la nation en ces temps de guerre économique, de crise sanitaire, de catastrophes naturelles et de tensions géopolitiques croissantes. Et c'est dans des unités de gendarmerie proches de leur domicile que les

réservistes sont appelés en renfort. D'où une bonne connaissance préalable de la zone d'intervention indispensable aux nombreuses missions qui peuvent leur être confiées. Renfort des unités territoriales de la gendarmerie (sécurité du quotidien et prévention de proximité, zones d'affluence touristiques, mobilités dans les transports, intervention en cas de crise, sécurisation des grands événements, contrôle des frontières, intégration dans le dispositif opérationnel de lutte antiterroriste... Trop nombreuses pour être ici répertoriées, ces multiples missions possèdent un point commun : toutes bénéficient avantageusement de l'assise locale des réservistes. « *Cette dimension s'avère tout à fait prégnante, confirme la lieutenant-colonelle. Les réservistes opèrent sur des territoires et auprès de populations qu'ils connaissent bien. C'est une réelle plus-value car il existe une rencontre de deux volontés : celle de la gendarmerie d'employer et celle du réserviste de se rendre disponible.* » Une rencontre rendue possible grâce à la mise en place d'un logiciel de gestion interne dénommé Minotaur (cf. encadré page 36), historiquement créé par des réservistes. Et ce d'autant qu'en cette ère de défiance envers les institutions, la bonne volonté, l'engagement citoyen et l'ancrage territorial apportés par les réservistes contribuent grandement au rapprochement entre les forces de sécurité et la population. Un atout indéniable pour la gendarmerie nationale, qui peut en outre tirer profit de l'expertise personnelle de ces femmes et de ces hommes provenant de toutes les catégories socio-professionnelles. Au final, une savante alchimie entre militaires d'active, anciens de l'Arme et citoyens...

Les réservistes de la gendarmerie apportent une présence de voie publique supplémentaire appréciée des habitants et des élus.

© Gendarmerie

suite page 32



© Gendarmerie

Des réservistes opérationnels effectuent une patrouille de prévention de proximité.

Une pluralité de parcours

Car « plus que de la réserve, il faudrait parler des réserves, souligne la lieutenant-colonne Gorlin. Sa physionomie est de fait plurielle. Un premier niveau est composé par la réserve opérationnelle avec des citoyens engagés par un contrat [dite RO1, forte de plus de 31 000 volontaires]. Les civils – dont 21 % de femmes – comptent pour 70 % des effectifs de cette RO1. Un deuxième niveau concerne les gendarmes retraités encore appelables durant 5 ans [ou RO2, avec près de 28 500 anciens de l'Arme]. La réserve opérationnelle compte aussi dans ses rangs des spécialistes, soit une centaine de profils dotés de compétences spécifiques, comme par exemple des archéologues pour des fouilles sur des

scènes techniques ou encore des dentistes pour les identifications. » Une pluralité d'engagements à laquelle vient s'ajouter une dernière composante de rayonnement : la réserve citoyenne. « Ces bénévoles offrent leur savoir-faire et leur expertise pour nous challenger et nous accompagner sur des sujets structurants tels que les ressources humaines, la détection de hauts potentiels en interne ou encore l'accompagnement dans nos travaux de transformation et d'efficacité de notre organisation. » En découle un impressionnant brassage de profils et de qualifications, de l'ouvrier au chirurgien, du chef d'entreprise à l'enseignant. « Cette ouverture en direction de la société civile se veut résolument en phase avec le besoin exprimé par les citoyens de s'engager

au profit de la protection de la population, s'enthousiasme Marjorie Gorlin. Elle contribue tout à la fois à enrichir notre expérience et à faire rayonner la gendarmerie à l'extérieur. Nous ciblons de plus en plus des réservistes disposant d'un fort niveau d'expertise dans l'informatique et le digital pour nous aider à monter en puissance dans la lutte contre la cybercriminalité, en appui du commandement de la gendarmerie dans le cyberspace [ComCyberGend]. » Et force est de constater que cette synergie fonctionne admirablement. Pour preuve, l'impressionnant éventail d'interventions auxquelles prennent part les réservistes, en temps de crise comme en temps de paix.

Forces vives

C'est justement « à la faveur » d'un temps de paix que la réserve d'emploi, dans son incarnation actuelle, est apparue. Suite à la loi du 28 octobre 1997 suspendant la conscription et dans le cadre de la refonte de l'appareil de défense, le concept de réserve d'emploi structurée selon les besoins de la sécurité nationale se substitue à celui de réserve mobilisable en période de conflit armé. Une (r)évolution de taille ratifiée par le Code de la Défense en octobre 1999. Les attentats de 2015 et 2016 sur le sol français ont contribué à renforcer le besoin d'engagement des citoyens et ont mené à la création par François Hollande de la Garde nationale, rassemblant les réserves des ministères de l'Intérieur et des Armées. Mais surtout, le traumatisme des attentats a contribué à susciter des vocations, tout particulièrement en faveur de la réserve de la gendarmerie nationale qui connaît depuis lors un réel afflux de candidatures. « Il convient de souligner la forte proportion de jeunes qui s'engagent dans la réserve, rappelle la lieutenant-colonelle Gorlin. Ils représentent près d'un tiers des volontaires.



La lieutenant-colonelle Marjorie Gorlin, chargée de mission au commandement des réserves de la gendarmerie.

Cela constitue pour eux un moyen de donner un sens à leur engagement. L'engouement ne faiblit pas, bien au contraire... Passée de 25 000 membres RO1 en 2016 à plus de 31 000 aujourd'hui, la réserve vise un

effectif de 50 000 volontaires à l'horizon 2027. La création d'un bureau « jeunesse engagement citoyenneté » au sein du Commandement des réserves n'est certainement pas étrangère à ce succès croissant. D'autant que les conditions d'admission permettent à un large spectre de profils de candidater : avoir entre 17 et 40 ans, être de nationalité française, jouir d'une bonne aptitude physique et psychologique ainsi que d'une bonne moralité. « Les mêmes conditions que pour leurs camarades d'active, dont ils sont les frères d'armes », résume l'officière.

Volontaires tout-terrain

La responsabilité confiée aux réservistes n'a pourtant rien d'une sinécure. Consacrant en moyenne une vingtaine de jours par an à cette activité, ils

suite page 34

Lieutenant-colonelle Marjorie Gorlin

Bio express

2006-2008 : École d'officiers de la gendarmerie nationale à Melun après des études juridiques et de sciences politiques

2008-2012 : première affectation à communauté de brigades (COB) Montrichard (41) en tant que lieutenant

2012-2016 : commandante en second de la compagnie départementale d'Évreux (27)

2016-2019 : commandante de la compagnie de gendarmerie départementale de Toul (54)

2019 : École de guerre (27^e promotion)

Depuis 2020 : chargée de mission au Commandement des réserves de la gendarmerie (75)

mènent des missions de prévention et/ou d'interventions de jour comme de nuit, week-ends et jours fériés compris. En servant auprès des gendarmes d'active ou sous le commandement de gradés réservistes, les RO1 sont, explique l'officière, « en capacité d'exécuter le spectre complet des missions traditionnellement dévolues à la gendarmerie ». Et d'ajouter : « L'articulation entre active et réserve se passe très bien : tous parlent le même langage, utilisent les mêmes méthodes d'intervention professionnelle, portent la même tenue et disposent d'un même équipement de protection (tenue, armement, gilet pare-balles individualisé). Cette symbiose s'avère essentielle et renforce indéniablement les militaires d'active au quotidien. Côté réservistes, cet engagement peut en outre parfaitement se concilier avec une carrière

professionnelle performante. » Une polyvalence précieuse qui permet à la gendarmerie de déployer les RO1 dans toutes sortes d'environnements, du plus festif au plus tendu, comme le prouve l'inventaire non exhaustif dressé par la lieutenant-colonelle : « Lors de grands événements tels que le Tour de France, la future coupe du

monde de rugby ou encore les Jeux olympiques 2024 ; sur les zones d'affluence touristique chaque été et bien évidemment lors de catastrophes naturelles telles que l'ouragan Irma en 2017, de mouvements sociaux comme celui des Gilets jaunes en 2018 et 2019 ou de pandémies telles que celle de la Covid-19. À noter également les missions de contrôle telles que celles conduites à Calais afin d'éviter que les migrants ne partent pour l'Angleterre dans des embarcations de fortune et ne mettent leur vie en péril. Réserve de proximité, la réserve opérationnelle a aussi vocation à être projetée en cas de crises partout sur le territoire national. Enfin, bien évidemment, l'antiterrorisme. » Afin de relever ces défis pluriels, une solide formation est de mise. C'est le rôle échu à la Préparation militaire gendarmerie (PMG). Encadrés par des camarades réservistes et des gendarmes d'active, les stagiaires vont – deux semaines durant – goûter aux rigueurs, à la camaraderie et aux joies de l'instruction militaire. Une véritable école de vie, mêlant rituels d'apprentissage (lit au carré, soin apporté à l'uniforme, chants...) et découvertes appliquées des innombrables domaines de compétence de la gendarmerie. Des techniques de communication aux moyens

Caserne Tournon, un lieu hautement historique

Propriété de la ville depuis 1819, la caserne Tournon est occupée à compter de 1821 par la 5^e compagnie de la gendarmerie royale de la ville de Paris, puis en 1830 par la garde municipale de Paris. Cavaliers et fantassins s'y succèdent. Transformée en prison en 1848, elle est ensuite de nouveau affectée en tant que caserne à la Garde républicaine de Paris. Elle sera classée au titre des monuments historiques en mars 1926.



Des associations de cadets de la gendarmerie sont présentes sur l'ensemble du territoire national pour permettre aux jeunes volontaires d'y effectuer leur mission d'intérêt général dans le cadre du Service national universel (SNU). Ici un cadet du Puy-de-Dôme (63).

COMMANDEMENT DES RÉSERVES



La lieutenant-colonelle Marjorie Gorlin lors du dernier séminaire annuel des réserves, en mai 2022.

de lutte contre la délinquance, en passant par les grandes règles de la sécurité publique... tout est bon pour préparer chaque promotion au terrain. Physiquement éprouvante, la PMG apporte un soin tout particulier aux différentes techniques d'intervention.

Les stagiaires étant très rapidement confrontés aux mêmes dangers que leurs camarades d'active, ils doivent pouvoir maîtriser sans risque tout individu agressif, savoir user de leurs armes à bon escient et apprendre à tirer à balles réelles. Mais les muscles

ne sont pas seuls à travailler. Les cerveaux sont eux aussi mis à rude épreuve. De nombreuses matières académiques parsèment ainsi la formation : premiers secours, contrôles d'identité, principes déontologiques... Prolongée par une formation complémentaire délivrant l'aptitude à exercer les prérogatives d'agent de police judiciaire adjoint, la PMG déroule ainsi un cursus très complet, dont les bénéficiaires ressortent aussi épuisés que soudés. Car l'acquisition d'un esprit de corps demeure la cheville ouvrière de cette expérience.

La réserve en quelques chiffres

- **31 500 réservistes sous contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR) au 31 mars 2022 avec un objectif de 50 000 fin 2027.**
- **Une vingtaine de jours annuels effectués en moyenne par un réserviste.**
- **1 700 réservistes engagés par jour en semaine et 2500 les week-ends sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.**
- **4 ans et 2 mois : durée moyenne d'un contrat ESR.**
- **15% des gendarmes de carrière sont passés par un premier contrat de réserve.**

Passage de relais

Primordiale, la camaraderie n'est pas qu'une question d'idéal : sur le terrain, elle se traduit par une parfaite cohésion des agents et sauve chaque jour des vies. Cette interdépendance

suite page 36

– pour ne pas dire cette fraternité – toute militaire, incarne le cœur du dispositif de la réserve. Unis par une même abnégation et un dévouement total à la protection de leurs concitoyens, réservistes et gendarmes d'active se vouent un réel respect mutuel, qui contribue à la réussite de leurs opérations communes. Le contact entre des jeunes réservistes et des anciens de l'Arme qui leur transmettent leurs savoirs parachève cette architecture en instaurant un continuum générationnel propice au partage d'expérience. Une transmission qui se perpétue enfin par l'encadrement des cadets de la gendarmerie, auquel les réservistes participent activement en accompagnant ces jeunes volontaires durant la deuxième phase de leur Service national universel (SNU). En somme, c'est bel et bien une grande famille que rejoignent volontaires et bénévoles de la réserve. Et comme dans chaque famille, la gendarmerie sait s'occuper des siens en toutes circonstances : « La prise en charge de nos réservistes blessés qui œuvrent à nos côtés est un sujet fondamental pour la gendarmerie, conclut Marjorie Gorlin.



Lors de leur préparation militaire gendarmerie (PMG), les futurs réservistes apprennent les fondamentaux de l'intervention professionnelle.

Il s'inscrit au cœur de nos préoccupations. Nous les accompagnons et les aidons. Ils peuvent ainsi prétendre à la réparation intégrale de leurs préjudices, ainsi qu'à plusieurs plateformes d'accompagnement dont la pension militaire d'invalidité. D'autres dispositifs sont également proposés aux militaires blessés ou malades en service, ainsi

qu'à leurs familles : aide humaine, matérielle ou technique, accompagnement des enfants... » Cette attention portée aux siens ne pouvait qu'entrer en résonance avec la mission de l'UBFT, comme l'atteste la convention de partenariat signée entre la gendarmerie nationale et les Gueules Cassées le 22 juin 2021. L'objectif de ce rapprochement ? Le développement de synergies facilitant l'accompagnement des gendarmes et des réservistes en les familiarisant avec les nombreuses actions de l'Association et contribuant ainsi à renforcer sa visibilité nationale. En retour, les Gueules Cassées informent régulièrement leurs membres sur les possibilités d'intégration dans la réserve pour participer à la densification du maillage de cette dernière. Un partenariat gagnant-gagnant qui contribue au rayonnement des deux institutions et préfigure de nombreuses passerelles d'échange pour l'avenir...

Minot@ur : le fil d'Ariane 2.0 des réservistes

Le logiciel Minot@ur (Moyen d'information opérationnelle et de traitement automatisé de la réserve) constitue l'indispensable compagnon de route du réserviste. Inauguré en juin 2013 et désormais accessible en mobilité, c'est lui qui permet la convergence entre les missions de l'Institution et les disponibilités de chacun au niveau local, permettant la bonne tenue des interventions et battant le rappel des troupes en cas d'urgence. Un moyen dynamique, évolutif et moderne d'assurer la liaison entre les réservistes et leur commandement territorial, pour une capacité de mobilisation accrue.

EHPAD Résidence Colonel Picot

Maison de retraite médicalisée – EHPAD



Une histoire

Un EHPAD construit à l'initiative de l'Union des Blessés et de la Face et de la Tête (UBFT), plus connue sous le nom des « Gueules Cassées », au pied du mont Coudon dans l'environnement de la Provence varoise.

L'établissement a reçu le label « Bleuets de France », décerné par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et a signé une convention avec la société des membres de la Légion d'honneur.

La résidence

Construit de 2013 à 2016 sur un terrain de 5 hectares, l'établissement se veut moderne et convivial, d'un aspect résolument hôtelier, entièrement climatisé, pouvant accueillir 113 résidents.

Les chambres sont toutes individuelles, de 25 à 35 m², meublées, comportant une salle de bain avec douche à l'italienne, toilettes privatives, connexion Wifi.

La résidence comporte : un salon de coiffure, une bibliothèque, un bar, plusieurs espaces de détente, une salle de kinésithérapie, une salle de balnéothérapie, un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) décoré sur le thème des années 1950, et de grandes terrasses donnant sur des jardins arborés.

Une salle de restaurant panoramique propose des repas familiaux réalisés sur site sous la direction d'un chef de cuisine qui tient compte des habitudes alimentaires des résidents.

Les activités

L'équipe d'animation propose un programme hebdomadaire : revue de presse, ateliers culinaires, célébrations des anniversaires, spectacles, Loto, sorties, échanges intergénérationnels avec les enfants d'une crèche attenante, rencontre avec des animaux...

Ces activités permettent de développer et d'aider à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des résidents en lien avec le projet d'établissement construit autour du respect, du rythme de vie du résident et de la méthode Montessori.



Notre équipe attentionnée sera ravie de vous accueillir



Contact
Tél. : 04 94 42 51 80
Mail : contact@cypehpad.com
www.cypehpad.com
627, avenue du Colonel Picot
83160 La Valette-du-Var



Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

- | | |
|--|---|
| 23 mai : Réunion de la commission des aides aux membres | 23 juin : <ul style="list-style-type: none">• Assemblée générale ordinaire• Assemblée générale extraordinaire |
| 14 juin : Réunion de la commission des aides aux organismes et institutions | 27 juin : Réunion de la commission des admissions |
| 21 juin : Réunion de la commission des aides aux membres | 6 juillet : Réunion de la commission des admissions |

Soutiens accordés aux organismes et institutions

Sur proposition de la commission des aides aux organismes et institutions, le Conseil d'administration a décidé d'apporter un soutien financier à :

- **Hôpital d'Instruction des Armées Percy :** soutien apporté pour le financement de l'aménagement de la cellule d'accueil des militaires à l'hôpital.
- **Cellule d'Aide aux Blessés, Malades et Familles de l'armée de l'Air :** soutien financier apporté afin de permettre la réalisation d'un stage Jesp'Air au profit de blessés de l'armée de l'Air.
- **Comité de La Flamme sous l'Arc de Triomphe – Flamme de la Nation :** soutien financier apporté afin de permettre au comité de poursuivre l'organisation chaque jour du ravivage de la Flamme.
- **Association «La voile pour se reconstruire» :** soutien apporté afin de permettre l'embarquement de militaires blessés sur des voiliers.
- **Musée des Troupes de Marine à Fréjus :** après un premier soutien en 2019 pour financer l'agrandissement du musée, deuxième soutien cette année pour financer l'installation des collections permanentes.
- **Association des Écrivains Combattants :** soutien financier apporté pour la remise d'un prix littéraire.
- **Association du Chœur et de l'Orchestre de l'Assistance-Hôpitaux de Paris (ACHOR – AP-HP) :** soutien financier pour les activités de la formation en lien avec les Gueules Cassées.

Bilan provisoire des soutiens en 2022

Depuis le début de l'année 2022, la commission s'est réunie à trois occasions, a étudié 70 dossiers de demande d'aide et a en retenu 53.

En bref

Les nouveaux camarades

145 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la commission des admissions qui s'est réunie le 27 juin et le 6 juillet 2022 (*voir les noms dans le carnet du magazine*). Cela porte à **234** les nouveaux membres qui ont rejoint l'UBFT depuis le début de cette année. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors de prochaines réunions régionales.

Restons à jour

Merci à chaque ressortissant de faire parvenir, en priorité à son délégué ou à défaut au siège, tout changement de situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou de coordonnées (adresse, téléphone ou mail) afin de conserver chaque dossier à jour.

Au siège

Nos délégués et porte-drapeaux à l'honneur

Sur proposition de Patrick Remm, président de l'UBFT, plusieurs délégués de l'Association se sont vu décerner la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif par arrêté du 1^{er} janvier 2022. Sur proposition également de notre président, deux porte-drapeaux se sont vu remettre le diplôme d'honneur.



La médaille d'argent MJSEA

- Lucien Flamant (administrateur et délégué régional Bretagne)
- Gérard Pinson (délégué régional Île-de-France)
- Michel Potriquet (délégué régional Aquitaine Nord)



La médaille de bronze MJSEA

- Brandicius Albericci (délégué départemental Corse)
- Tadj Charef (délégué départemental Savoie et Haute-Savoie)
- Michel Clerget (porte-drapeau de Bourgogne)
- Jean Déprez (administrateur et délégué régional Champagne-Ardenne)
- André Dezavelle (délégué départemental Meuse)
- Frédéric Martinez (délégué régional Midi-Pyrénées)
- Jean Matton (délégué départemental Ardèche, Drôme et Isère)



Diplôme d'honneur pour 10 ans de fonction

Michel Clerget, porte-drapeau de la délégation Bourgogne



Diplôme d'honneur pour 20 ans de fonction

Gilles Ménard, porte-drapeau de la délégation Bretagne

Nous présentons toutes nos félicitations à nos camarades pour leur décoration.

Nos prochaines réunions régionales

Délégations	Villes	Dates
PAYS DE LA LOIRE	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	Jeudi 8 septembre 2022
BRETAGNE	FRÉHEL	Jeudi 15 septembre 2022
PACA - ALPES CÔTE D'AZUR	NICE	Jeudi 29 septembre 2022
LANGUEDOC-ROUSSILLON	NARBONNE	Mardi 4 octobre 2022
NORMANDIE	CAEN	Jeudi 6 octobre 2022
AQUITAINE SUD	PAU	Samedi 8 octobre 2022
FRANCHE-COMTÉ	BESANÇON	Jeudi 13 octobre 2022
CORSE	BASTIA	Samedi 15 octobre 2022
AUVERGNE	RIOM	Mardi 18 octobre 2022
ALSACE	STRASBOURG	Samedi 22 octobre 2022
POITOU-CHARENTES	SAINTES	Vendredi 4 novembre 2022
LORRAINE	METZ	Mardi 8 novembre 2022
MIDI-PYRÉNÉES	TOULOUSE	Mercredi 30 novembre 2022



Patrick Remm confie à Jean Déprez successivement les deux drapeaux de la délégation qui sont ensuite remis à Pierre David et Dominique Cleiss.



Dominique Cleiss, Patrick Remm, Antoine Carenjot, directeur départemental de l'ONACVG, Jean Déprez et Pierre David.



Jean Déprez s'est vu remettre par notre président la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.



Dimitri Oudin, conseiller municipal délégué à la mairie de Reims, et Patrick Remm déposent une gerbe au monument dédié aux combattants décédés en OPEX.



Notre président avec le capitaine Jean-François du 132^e Régiment d'infanterie cynotechnique et du docteur Christophe Blanchard, du programme Arion – médiation canine (voir article dans un prochain magazine).



Patrick Remm et Jean Déprez, entourés des nouveaux membres de la délégation.



La délégation Aquitaine-Nord.



Michel Potriquet, délégué régional, et Patrick Remm entourent Jean-Claude Dourne et Guillaume Ducrocq lors de la passation du drapeau de la délégation.



Michel Potriquet et Lucien Flamant, délégués régionaux et administrateur, se sont vu remettre par Patrick Remm la médaille d'argent de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.



Patrick Remm, Michel Potriquet et Jacques Altmeyer entourent les nouveaux membres de la délégation.



Jacques Altmeyer, délégué départemental, Pierre Knecht, directeur de la Maison Athos de Bordeaux, Ludovic Banas, directeur départemental de l'ONACVG, Michel Potriquet, le général Jean-Marc Détré, officier adjoint au commandant de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, et Patrick Remm.



La délégation Centre-Val-de-Loire.



Réunion studieuse pour les membres présents.



Anne Degrieuck, directrice de l'ONACVG de l'Indre-et-Loire, Henri de Bonnaventure, président honoraire et administrateur de l'UBFT, la commandant Leatitia Robin, chef du service administratif du personnel isolé Terre, et Claude Vigoureux, directeur de l'ONACVG du Cher.



Remise des drapeaux de la délégation : Vidal Metrod, délégué départemental, Gilles Graveaud, porte-drapeau, Henri de Bonnaventure, Frédéric Guilmain, porte-drapeau, et Michel Née, délégué régional.



Notre camarade Gilles Graveaud s'est vu remettre la Médaille militaire par le général (2S) Bernard Poncelet. Henri de Bonnaventure a ensuite remis à notre camarade Gérard Leduc la médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif.



La délégation Rhône-Alpes sous le soleil des Alpes.



Michel Clicque, délégué régional de Rhône-Alpes.



Patrick Remm remet à Georges Perez l'insigne d'honneur des 20 ans de porte-drapeau.



Tadj Charef et Jean Matton, délégués départementaux de Rhône-Alpes, se voient remettre la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement associatif par notre président.



Délégation Bourgogne

Défi à l'École de gendarmerie de Dijon

23 AVRIL 2022. Les élèves gendarmes de la 1^{re} compagnie de la 34^e promotion de l'École de gendarmerie de Dijon, jumelée avec le village de Sennecey-lès-Dijon, ont relevé le défi de réaliser un rallye rameur proposé par un de leurs camarades, ami de Gwenaël Breton qui, pour se reconstruire après sa blessure, s'est lancé dans le tour du monde à vélo et en bateau à rames (*voir magazines des Gueules Cassées n° 355 et 344*). Gwenaël, qui est membre de l'UBFT, a bénéficié du soutien des Gueules Cassées pour réaliser son périple. Cette journée a été également l'occasion pour de nombreux jeunes Senneçois, sous la houlette du lieutenant Fuentes et encadrés par des élèves gendarmes, de découvrir de façon ludique, avec mise en situation réelle, les techniques du maintien de

l'ordre, le parcours d'obstacles, ou encore l'art du camouflage. Ils ont en outre pu assister à une démonstration de maîtrise sans arme d'un adversaire, et pratiquer les techniques de pieds-poings et bâton. Cette journée, dédiée au défi social, avait commencé par une initiation au secourisme.

Après un copieux goûter, ils ont terminé l'après-midi en donnant quelques coups de rame afin de participer au défi et poser toutes les questions qu'ils voulaient à Gwenaël grâce à un échange en visioconférence. Ils l'ont également félicité pour son courage et lui ont souhaité bonne chance pour la suite de son voyage.

La trentaine de cadres et d'élèves gendarmes ont totalisé en cette journée 348 km sur rameur.



Notre délégué apporte son soutien à l'effort d'un élève gendarme.

Notre délégué régional, Robert Esquirol, a vivement encouragé les participants au rallye.



Les jeunes Senneçois lors du défi social.



Délégation Aquitaine Nord

14 MAI 2022. À la Teste-de-Buch s'est déroulée la compétition du tir à l'oiseau organisée par le club des Archers du bassin d'Arcachon. Cette compétition, qui historiquement se tenait chaque année dans les compagnies d'arc, désignait « Roy de la compagnie » le meilleur archer qui avait abattu un oiseau posé en haut d'une perche.

Celui-ci ne participait pas aux guerres de l'année en cours mais devait former les nouveaux archers.

Alexandre, Gueule Cassée et membre du club, a participé à la compétition en portant les couleurs de l'UBFT, mais dans la famille ce n'est pas le père qui a remporté la victoire cette année, mais le fils Toanui, 6 ans, qui a été sacré Roitelet en abattant l'oiseau des enfants.

Bravo à tous les deux et félicitations à Toanui.



Alexandre porte le tee-shirt des Gueules Cassées, et son fils Toanui, sacré roitelet.

8 MAI 2022. À Saint-Aubin-du-Médoc (33), notre camarade René Lecuit a été mis à l'honneur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la mairie. En effet, la section locale des médaillés militaires a fêté les 60 ans d'obtention de la Médaille militaire de René, décoration qu'il s'est vu remettre en 1962 à l'âge de 26 ans pour services exceptionnels.

De nombreuses personnes étaient présentes, dont sa famille, ses amis, des anciens combattants, ainsi que notre délégué Michel Potriquet et notre porte-drapeau Guillaume Ducrocq. Bravo à notre camarade.



Notre camarade René Lecuit.

Délégation Corse

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

8 JUIN 2022. Le délégué régional, René Chiaramonti, a représenté l'UBFT à la cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la

France en Indochine qui s'est déroulée au Mémorial régional dédié à la mémoire des Corses morts en Extrême-Orient, à Corte.



Notre délégué René Chiaramonti.



Les autorités civiles et militaires.

Délégation Paris – Île-de-France



9 JUIN 2022. À l'occasion du Founder's Day du Royal Hospital Chelsea de Londres, présidé par le vice-amiral Sir T. Laurence, époux de la princesse Anne et représentant de la famille royale britannique, les pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides ont été représentés par le caporal-chef John de Heer, Gueule Cassée, qui accompagnait le général Christophe de Saint-Chamas, gouverneur des Invalides, lors de cette cérémonie.

Fraternité et solidarité

Construisons le réseau « Gueules Cassées »

L'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT) compte près de **5 000 membres et conjoints** répartis sur l'ensemble du territoire, en contact avec leur délégué régional ou départemental, mais qui ne se connaissent pas entre eux ou ne se rencontrent que très ponctuellement lors des réunions régionales qui, hélas, n'ont pu être organisées depuis deux ans en raison de la crise sanitaire.

C'est pourquoi, afin de mieux nous connaître les uns les autres et faire jouer pleinement la fraternité et la solidarité voulues par nos fondateurs, nous vous proposons de favoriser les échanges entre les membres de l'Association en développant la communication *via* **le magazine, notre site internet ou encore les réseaux sociaux.**



Jean-Daniel
entrepreneur



Claude
marathonien



Benjamin
pilote



Geoffrey
formateur prévention
et sécurité au travail



Audrey
coach sportif



Julien
écrivain

Aussi, nous invitons ceux d'entre vous qui le souhaitent et acceptent bien entendu que l'UBFT communique à leur sujet, à se faire connaître si :

- vous exercez une profession très spécialisée ou atypique,
- vous êtes chef d'entreprise, artisan,
- vous êtes sportif compétiteur, aventurier,
- vous avez une passion : artiste peintre ou sculpteur, écrivain, collectionneur, apiculteur ou tout autre hobby...

N'hésitez pas à prendre contact avec
Anne Doutremépuich,
notre assistante en charge de la communication :
adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr

BD

Les Compagnons de la Libération : L'Île de Sein

de Jean-Yves Le Naour
et Brice Goepfert



Scénario : Jean-Yves Le Naour
Dessin : Brice Goepfert

Grand Angle
www.angle.fr
56 pages

En embarquant pour Londres, ils emportent l'honneur de la France.

Tout paraît immuable sur ce morceau de roche face à l'océan : la même mer indomptable, les mêmes hommes, solidaires, fidèles et silencieux. Mais en 1940, c'est le continent qui est enseveli sous la marée nazie.

Après avoir entendu l'appel du 18 juin, les hommes se concertent. Il faut partir, vivre libre comme tous ceux qui chérissent la mer, et continuer la lutte. Tous les hommes décident alors de s'embarquer pour l'Angleterre pour prendre le seul parti qui leur soit naturel, celui de la fidélité à la patrie et à la liberté.

Ce que disent les hirondelles

de Catherine Boissel

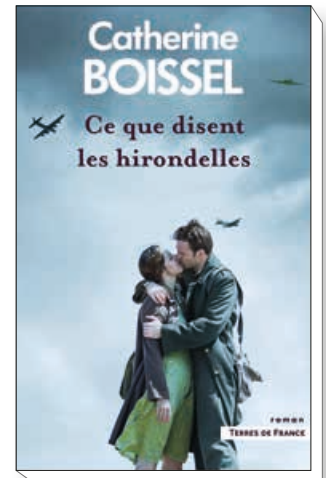
Livres

En Normandie, Henri et Pauline forment un couple uni. Mais, en ces années 1930, la vie n'est pas simple. La crise économique a ruiné leur élevage de chevaux, Henri est devenu agriculteur. Un changement qu'il accepte avec philosophie grâce à la tendresse de son épouse. Leurs trois enfants grandissent dans une atmosphère heureuse, et Fanfan, l'aîné, connaît bientôt l'émoi du premier amour.

Mais un événement inattendu vient ébranler leur quotidien. Invité par un ami, Henri part pour Berlin ; dans son journal, il consigne sa découverte horrifiée de l'Allemagne nazie. La déclaration de guerre confirme ses pires appréhensions.

Tandis que sa famille subit l'Occupation, Fanfan, enrôlé le jour de ses vingt ans, est fait prisonnier à Dunkerque. Évadé, résistant, il va tenter de traverser cette période douloureuse en restant fidèle aux valeurs des siens. La guerre les épargnera-t-elle ?

Une chronique familiale passionnante, le destin de héros ordinaires face au souffle de l'Histoire.



Les Presses de la Cité
www.lisez.com
448 pages

Bagnard de guerre

de Pelaez et Porcel

BD

“On ne mourait pas au bagne, on y agonisait indéfiniment.”

Après ses déboires dans les tranchées, Ferdinand Tirancourt se retrouve au bagne de Cayenne pour y purger une peine qui, comme celle des autres insoumis dont il va partager le quotidien, sera longue et définitive. Envoyé au terrible camp forestier de Charvein, réservé aux fortes têtes, il est pris en grippe par un surveillant qui prend un plaisir pervers à le harceler. Pourtant, ce n'est pas ce qui inquiète le plus Ferdinand ; c'est cet autre prisonnier, étrange et silencieux, qui semble épier le moindre de ses gestes.



Scénario : Philippe Pelaez
Dessin : Francis Porcel

Grand Angle
www.angle.fr
72 pages

Quand s'avance l'ombre

de Énora Chame

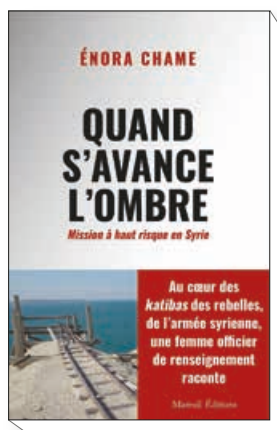
Livre

En mars 2011, en pleine vague des Printemps arabes, des enfants d'un village du sud de la Syrie inscrivent un graffiti sur le mur de leur école. Leur arrestation par les services du gouvernement syrien et les sévices qu'ils subissent vont être le déclencheur de la révolution syrienne, initialement pacifique.

À partir de l'été 2011, cette révolution prend les traits d'une insurrection armée. En avril 2012, Kofi Annan parvient à négocier un accord de cessez-le-feu, qui se traduit par le déploiement dans l'urgence d'une mission de 300 observateurs des Nations unies. Ce cessez-le-feu s'effondrera quelque temps après, tandis que le pays basculera dans la guerre civile.

Énora Chame raconte cette mission à haut risque à laquelle elle participe comme volontaire (elle est le seul officier français sélectionné), une des plus violentes qu'aient dû accomplir des observateurs désarmés.

Un récit qui permet de mieux comprendre l'origine du conflit syrien et un hommage vibrant à la Syrie et à son peuple.



Mareuil Éditions

www.mareuil-editions.com
350 pages

Top action!

Face aux crises

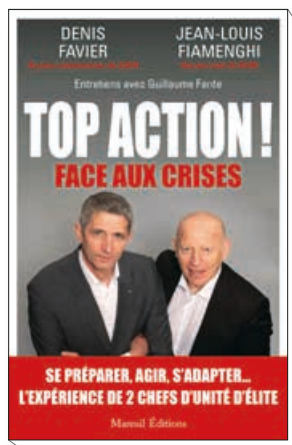
de Denis Favier et
Jean-Louis Fiamenghi

Livre

Pour la première fois, l'ancien commandant du GIGN, Denis Favier, échange avec Jean-Louis Fiamenghi, ex-chef du RAID, dans un entretien mené par Guillaume Farde où sont évoqués avec sincérité leurs parcours, leurs faits d'armes et leur longue expérience des crises.

Car hier comme aujourd'hui, leur mission consiste à faire face aux soubresauts du monde, à trouver des solutions avec leurs équipes pour restaurer le calme, et à apprendre de chaque expérience afin de pouvoir sans cesse s'adapter. Deux destins d'exception, donc, pour donner des clés aux lecteurs face aux nombreuses crises qui secouent notre époque.

Depuis 2008 en effet, le rythme des crises s'accélère : crise bancaire, attentats djihadistes, mouvement social des Gilets jaunes, pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine... Le déclenchement des crises est imprévisible et leurs effets peuvent être rudes pour la société, les entreprises et les personnes. Alors face aux crises, top action!



Mareuil Éditions

www.mareuil-editions.com
183 pages

Livre

Des hommes sans nom

de Hubert Maury
et Marc Victor



Gallimard

www.gallimard.fr
320 pages

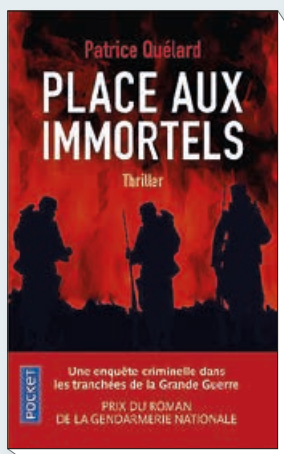
Octobre 2017. Daesh perd du terrain. Un mystérieux cacique de l'organisation islamiste contacte les services français et déclare vouloir faire défection. Victoire Le Lidec, jeune analyste de la Direction générale de la sécurité extérieure, déçue par les perspectives de carrière qui lui sont offertes, décide de frapper fort. Son objectif : instrumentaliser le recrutement de ce transfuge pour monter sa propre opération de contre-terrorisme. Personne au sein de sa hiérarchie n'y croit, jugeant le projet trop complexe. Seul recours pour Victoire : manipuler son ancien instructeur, Nikolai Kozel, ex-légionnaire et légende vivante de la Boîte, qui maîtrise comme personne le métier d'officier traitant. Kozel n'est pas en bonne posture : le contre-espionnage français le soupçonne de compromission avec une puissance étrangère. Sa fragilité sera-t-elle un atout pour Victoire, ou un obstacle ? Car l'espionnage, c'est avant tout une affaire d'hommes... et de femmes.

Livre

Place aux immortels

de Patrice Quéléard

Un polar historique au cœur des tranchées de la Grande Guerre...



Poche

www.lisez.com
384 pages

Front de la Somme, 1915. Ici, en première ligne, les gendarmes de la prévôté ont mauvaise presse. Pour les soldats qui reviennent du combat, s'ils en reviennent, ceux-ci ne sont guère qu'une bande de planqués, d'embusqués. Venu de Bretagne, le nouveau lieutenant Léon Cognard sait ce qui l'attend : désertions, marché noir, sauf-conduits bidon. Et quand survient un meurtre déguisé en suicide : le silence. Mais Cognard ne peut s'y résigner. Bravant l'hostilité des troupes et la loi du silence de l'état-major, le gendarme se lance alors à la poursuite d'une vérité que tous préféreraient voir crever sans moufter, au fond d'une tranchée...

BD

Kessel, la naissance du Lion

de Cyrille Charpentier et Jörg Mailliet

Le 11 novembre 1918, jour de l'armistice, alors qu'il n'a que 20 ans, Joseph Kessel embarque pour une mission à l'autre bout du monde. Il s'est porté volontaire pour participer à l'intervention alliée en Sibérie, qui doit soutenir les troupes tsaristes contre l'Armée rouge.

Cantoné pendant plusieurs mois à Vladivostok, le jeune homme vit une aventure hors du commun. Entre les nuits d'ivresse avec les cosaques ou avec ses condisciples et son amour impossible pour la chanteuse Dolina, Kessel doit assurer le ravitaillement des troupes françaises. Cet épisode picaresque de la vie de l'un des plus célèbres journalistes français du XX^e siècle est entrecoupé de ses grands reportages effectués dans les années 1920 : sur la piste des esclaves dans la corne de l'Afrique, sur la ligne Casa-Dakar de l'Aéropostale, à la rencontre de la pègre de Pigalle...



Scénario : Cyrille Charpentier
Dessin : Jörg Mailliet

Les Arènes BD

www.arenas.fr
208 pages

Les 15 jours qui ont fait basculer Kaboul

Livre

de David Martinon

Quand on est au mauvais endroit, au mauvais moment, il convient de prendre très vite les bonnes décisions.

Éditions de l'Observatoire

www.editions-observatoire.com
304 pages

Dimanche 15 août 2021. Kaboul, la capitale de l'Afghanistan, tombe aux mains des talibans, quasiment vingt ans après qu'ils en ont été chassés par les Américains. Après l'évacuation de leur personnel, par hélicoptère pour la plupart, toutes les ambassades occidentales ferment, excepté celle de la France. Dans l'enceinte du bâtiment, entre 300 et 400 personnes sont ainsi prises au piège. Des milliers de personnes en panique essaient d'entrer dans l'aéroport, tandis que la menace terroriste enfle. David Martinon, ambassadeur de France à Kaboul, est à la manœuvre. Mais comment secourir le plus de gens possible ? À qui demander de l'aide ? À qui, surtout, ne rien demander ?

Dans ce livre au plus près du réel, sorte de polar sans une goutte de fiction, David Martinon revient non seulement sur la débâcle de Kaboul, mais aussi sur les conditions qui l'ont permise, et sur les signes terribles qui l'annonçaient et que trop peu ont voulu voir.



Faire gagner le patrimoine

La Française des Jeux – RCS Nanterre B31 5065292. © Julien Soulier – HAVAS PARIS



ET VOIR LA FRANCE GAGNER

À La Française des Jeux, nous partageons votre amour du patrimoine. Nous avons à cœur de transmettre aux générations futures ces richesses qui font l'Histoire de notre pays. En nous mobilisant pour sauver notre patrimoine, nous créons des emplois et développons l'économie locale. En trois ans, nos jeux du patrimoine ont déjà permis la restauration de 500 sites* partout en France.



*Nombre de monuments restaurés depuis 2018 par la Fondation du patrimoine via un pourcentage des mises des jeux dédiés FDJ®.

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ)

NOS JOIES... MARIAGES

Mariages de camarades

Alexandre Bonillo

A. 46697
avec Florence Perceau
86160 Champagné-Saint-Hilaire

Louis Coq

A. 46707
avec Pariza Azeri
13003 Marseille

Johan Lecrivain

A. 45603
avec Audrey Dupin
64230 Sauvagnon

Sébastien Reynard

A. 45326
avec Lidia Mfumu Mosi
04000 Digne-les-Bains

Pascal Sauvebois

A. 45057
avec Katy Sturtzer
60250 Balagny-sur-Thérain

Mariage d'enfant de camarade

Etienne Tricot

FA. 70258
avec Marguerite-Marie de Loynes
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

Mariage de petit-enfant de camarade

Agathe Quevilly

FA. 45584
avec Louis Senamaud
83000 Toulon

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Ghislain & Gisèle Birbaud

A. 44298
39570 Courbouzon

Roger & Edith Bourdon

A. 41073
36000 Chateauroux

Gilles & Jeanine Mezieres

A. 45030
53600 Sainte-Gemmes-le-Robert

Ont fêté leurs Noces d'Or

Alain & Marie-Laure Lozes

A. 80745
31140 Saint-Alban

Christian & Anne-Marie Pianetti

A. 80616
64140 Lons

A fêté ses 100 ans

Francine Couleon

VA. 44101
33660 Camps-sur-L'Isle

*Nos félicitations ainsi que nos vœux
de bonheur les accompagnent.*

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

*Nous sommes heureux de vous faire
part de nombreuses naissances*

Enfants de camarades

Abdelkader Boucheta

A. 46659
Naissance d'Ayden
31150 Gratentour

Cyril Neron

A. 46700
Naissance d'Olivia
45140 Ingre

Christopher Staad

A. 46603
Naissance de Margot
94400 Vitry-sur-Seine

Arrière petits-enfants de camarades

Régina Arnoux (+)

VA. 42232
Naissance d'Arsène
31140 Saint-Alban

François Gaglio

A. 44165
Naissance de Lina
06430 Tende

Bernard Luquet

A. 70184
Naissance de Gabin
93700 Drancy

*Nous adressons nos vœux de santé
aux heureuses mamans et aux bébés,
ainsi que nos félicitations
aux parents, grands-parents
et arrière-grands-parents.*

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

*A reçu la médaille nationale
de reconnaissance aux victimes
du terrorisme*

Pierre Merglen

A. 45199
56450 Theix

*Ont reçu la médaille d'argent
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement associatif*

Lucien Flamant

A. 44974
22430 Erquy

Gérard Pinson

A. 44431
77122 Monthyon

Michel Potriquet

A. 43907
33980 Audenge

*Ont reçu la médaille de bronze
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement associatif*

Brandicius Albericci

A. 45802
20200 Bastia

Tadj Charef

A. 43837
74000 Annecy

Michel Clerget

A. 45575
21410 Malain

Jean Déprez

A. 44150
51480 Œuilly

André Dezavelle

A. 70315
55300 Chauvencourt

Gérard Le Duc

A. 46120
41100 Vendôme

Frédéric Martinez

A. 45419
31500 Toulouse

Jean Matton

A. 45580
38138 Les Côtes-d'Areay

A reçu la médaille d'or de l'ONACVG

Michel Clicque

A. 41694
01240 Saint-Paul-de-Varax

*Nous sommes heureux de leur
renouveler nos très vives et très
sincères félicitations.*

NOS NOUVEAUX CAMARADES...

Christophe Albert

A. 47014
94470 Boissy-Saint-Léger

Sylvain Amedro

A. 46955
68280 Logelheim

Nathalie Audouy

A. 46990
09100 Pamiers

Julien Badré

A. 46996
34800 Ceyras

Mathias Barrailh

A. 47019
33670 Créon

Jérôme Barraut

A. 47044
45500 Gien

Cyrille Bastin

A. 46961
31390 Lafitte-Vigordane

Frédéric Baumann

A. 46995
67140 Barr

Martin Becherot

A. 47072
31190 Auterive

Mohamed Belaid

A. 47022
13010 Marseille

Morad Bentabet

A. 46997
83100 Toulon

Éric Bonnet

A. 47005
66240 Saint-Estève

Jean-Dominique Bouchet

A. 46959
54800 Jarny

Olivier Bouils

A. 46966
34300 Agde

Jean-François Boulard

A. 47063
83130 La Garde

Geoffrey Bourgeais

A. 47036
75005 Paris

Anthony Bourret

A. 46944
09100 Tour-du-Crieu

Bastien Boutonnet-Caner

A. 47043
79400 Exireuil

Teddy Bridet

A. 47068
51400 Mourmelon-le-Grand

Victor Brisseau

A. 47031
94410 Saint-Maurice

Sekou Camara

A. 47010
68000 Colmar

Jessy Camus

A. 46936
31700 Blagnac

Guenaël Canu

A. 47064
64100 Bayonne

Marc Capel

A. 47032
31120 Portet-sur-Garonne

Timothy Chiabo

A. 47070
65310 Laloubère

Mohamed Chkair

A. 46933
13660 Orgon

Marjorie Collette

A. 47004
31350 Gensac-de-Boulogne

Stéphane Combelasse

A. 46988
64230 Poey-de-Lescar

Thibaut Contreras

A. 47050
34130 Mauguio

Christophe Coulon

A. 47033
31270 Cugnaux

Christophe Creus

A. 46974
83600 Fréjus

Emmanuel Danis

A. 46958
34160 Boisseron

Benoit Darquier

A. 47011
64350 Lasserre

Geoffrey Delauzun

A. 47018
51000 Châlons-en-Champagne

Luc de Pillot de Coligny

A. 46975
71240 Sennecey-le-Grand

Aurélien Dhaussy

A. 46973
57230 Schorbach

Baptiste Dolet-Fayet

A. 46963
64700 Hendaye

Mathieu Domenech

A. 46934
30000 Nîmes

Saïd Doufene

A. 46946
64320 Idron

Alexandre Drouiche

A. 47058
65380 Azereix

Guillaume Dubois

A. 47021
83600 Fréjus

Bernard Ducher

A. 47069
83500 La Seyne-sur-Mer

Antoine Duguen

A. 46940
63200 Riom

Frédéric Dumond

A. 46950
83700 Saint-Raphaël

Erik Facchin

A. 47049
10300 Sainte-Savine

Baka Fall

A. 46942
31200 Toulouse

Adrien Fayon

A. 46992
34170 Castelnau-le-Lez

Cherif Ferhat

A. 46991
83570 Correns

Sébastien Flores

A. 46941
10150 Lavau

Maxime Franquin

A. 47061
82290 Montbeton

Fabien Frey

A. 47028
09270 Mazères

Florian Gay

A. 47034
54230 Neuves-Maisons

Joffrey Gargowitsch

A. 46957
40530 Labenne

André Giampietri

A. 46971
57070 Metz

Mathieu Godard

A. 46930
40180 Narosse

Pascal Goumard

A. 47006
47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois

Lionel Guillaume

A. 46980
31000 Toulouse

Daniel Guinchard

A. 46968
31590 Verfeil

David Guiral

A. 47059
31290 Trébons-sur-la-Grasse

Mathieu Guyard

A. 46972
01300 Peyrieu

Paul-Edouard Guyot d'Asnieres de Salins

A. 46984
56100 Lorient

Stéphane Haicaguerre

A. 46982
33240 Vérac

Mustapha Halfaoui

A. 46970
09000 Foix

Thomas Harel

A. 47040
27240 Mesnils-sur-Iton

Karine Hassan-Legrand

A. 47038
97425 Les Avirons – La Réunion

Kapeliële Holokaukau

A. 46937
83100 Toulon

Franck Houvrard

A. 47045
09120 Varilhes

Christophe Husson Thomassin

A. 47026
52120 Châteauvillain

Michel Icart

A. 47066
47550 Boé

Pierre Iffly

A. 46965
64230 Sauvagnon

Jean-Eric Ivaha

A. 47029
56920 Saint-Gérand

Maxime Joly

A. 46931
65800 Orleix

Nicolas Julieno

A. 46993
31600 Eaunes

Rudy Kacy

A. 47071
56800 Campeneac

Cédric Kamille

A. 46949
82000 Montauban

Pierre Kleitz

A. 46999
92130 Issy-les-Moulineaux

Dimitry Keirsbulck

A. 46951
02270 Couvron-et-Aumencourt

Alexandre Kousnetzoff

A. 47048
75010 Paris

Ahmed Labdoussi

A. 46969
94600 Choisy-le-Roi

Jonathan Lafraire

A. 46987
56270 Ploemeur

Émeline Lamy

A. 46983
84350 Courthézon

Tony Le Bacquer

A. 47013
66600 Espira-de-l'Agly

Pierre-Charles Leboeuf

A. 46947
75004 Paris

Jérôme Lefeuve

A. 46994
60220 Mureaumont

Johan Level

A. 47052
30127 Bellegarde

Jean-François Libes

A. 46986
08150 Rimogne

Meya Loubidika

A. 46962
51000 Châlons-en-Champagne

Yannick Maillot

A. 46977
81100 Castres

Laurent Mamarot

A. 47053
44840 Les Sorinières

Omer Marie-Magdeleine

A. 47039
64290 Gan

Pascal Masci

A. 47051
23240 Saint-Priest-la-Plaine

Jean-Marie Masson

A. 47009
40100 Dax

Youkina M'Chindra

A. 46964
64140 Billere

Paul Meneguzzi

A. 46989
33290 Blanquefort

Frédéric Meseguer-Salvador

A. 46939
17000 La Rochelle

Alexandre Moh

A. 47017
33380 Mios

Florent Moindreau

A. 47000
64320 Idron

Aurélien Morcrette

A. 47046
51130 Villeseneux

Philippe Moro

A. 46943
40100 Dax

Olivier Niard

A. 46956
56600 Lanester

Lionel Nicole

A. 47037
21000 Dijon

Frédéric Nivarosa

A. 47067
97410 Saint-Pierre - La Réunion

Aymeric Olivier

A. 46979
87000 Limoges

Eugène Olivier

A. 46932
65600 Séméac

Anthony Payet

A. 47057
16000 Angoulême

Michel Petitguyot

A. 47027
97421 La Riviere-Saint-Louis -
La Réunion

André Luis Petrini

A. 46998
75007 Paris

Hugues Peyroux

A. 46938
84850 Camaret-sur-Aigues

Cédric Pifferini

A. 46976
64990 Lahonce

Nicolas Piglialepre

A. 47055
06130 Grasse

Virginie Pinaud

A. 47015
63100 Clermont-Ferrand

Sabrina Pinson

A. 47041
31140 Launaguët

Alexandre Piron

A. 47042
29400 Plouénéventer

Joseph Poli

A. 47012
20600 Bastia

Valériano Pont Hill

A. 46935
81090 Valdurenque

Smitty Questel

A. 46952
65000 Tarbes

Binod Rai

A. 47047
97310 Kourou - Guyane

Ismaël Ramade

A. 47020
81000 Albi

Vincent Ramond

A. 46948
51400 Mourmelon-le-Grand

Florent Ramos

A. 47003
33290 Parempuyre

Jimmy Renedo

A. 47054
65800 Aureilhan

Bryan Reveillon

A. 47024
65100 Lourdes

Jean-Yannick Rose

A. 47001
56890 Saint-Avé

Guillaume Rouillon

A. 46954
09000 Ferrières-sur-Ariège

Nicolas Santa

A. 46945
64000 Pau

Alexandre Saturnin

A. 47025
82410 Saint-Étienne-de-Tulmont

William Seve

A. 47008
64370 Uzan

Sonia Sliti

A. 47062
83600 Bagnols-en-Forêt

Jérémie Soulere

A. 47002
47000 Agen

Anthony Soulier

A. 47060
28400 Nogent-le-Rotrou

Anthony Souvenet

A. 46985
39700 Audelange

David Taillandier

A. 47035
65000 Tarbes

Philippe Tailly

A. 47065
88000 Épinal

Yohann Tapin

A. 46928
66300 Thuir

Laurent Tautu

A. 46967
45310 Coinces

Demoriens Teuira

A. 46929
31270 Cugnaux

Manon Thibault

A. 47016
64000 Pau

Adrien Trichard

A. 47007
67660 Betschdorf

Edouard Uthen

A. 47023
56000 Vannes

Gaël Van Aenrode

A. 47030
03100 Vendat

Alain Vandeputte

A. 46960
62100 Calais

Thibaut Vanicatte

A. 46978
33480 Castelnau-de-Médoc

Vincent Vautrin

A. 47056
21130 Auxonne

Samantha Vermeere

A. 46953
78000 Versailles

Éric Villain

A. 46981
06200 Nice

NOS PEINES... DÉCÈS

*Nous avons à déplorer le décès
de nos camarades*

Marcel Bonhomme

A. 44310
87230 Les Cars

Marguerite Boucheraud

A. 44311
23000 Guéret

Paul Bourgon

A. 42043
88700 Rambervillers

Georges Doussot

A. 44291
13100 Aix-en-Provence

Guy Duplan

A. 44194
41240 Beauce-la-Romaine

Albert Etienne

A. 43267
57070 Metz

Lucette Fongral

A. 45764
72160 Tuffé-Val-de-la-Chéronne

Michel Maurence

A. 45493
66100 Perpignan

Jean-Bernard Monchotte

A. 70181
34000 Montpellier

Eugène Pillais

A. 80537
22100 Dinan

Philomène Remeter

A. 43824
66200 Elne

Christian Sicre

A. 70406
33560 Sainte-Eulalie

Marius Smolarski

A. 44809
66000 Perpignan

*Nous avons appris le décès
de Mesdames*

Hélène Antoine

VA. 39426
15130 Ytrac

Jeanne Arbrun

VA. 43529
57200 Woelfling

Yvette Bœuf

VA. 43814
44250 Saint-Brévin-les-Pins

Marguerite Bonvalot

VA. 80421
25720 Beure

Laure Brousse

VA. 3569
32390 Montestruc-sur-Gers

Marie Capitani

VA. 44505
20620 Biguglia

Claudette Cavrois

VA. 42810
80160 Conty

Andrée Darin

VA. 69905
37550 Saint-Avertin

Marcelle de Marco

VA. 70395
55430 Belleville

Odette Deshays

VA. 44525
71190 Etang-sur-Aroux

Micheline Didaiier

VA. 70247
83160 La Valette-du-Var

Renée Dupouy

VA. 44406
40100 Dax

Michelle Fleury

VA. 44051
79300 Bressuire

Denise Frigeri

VA. 40457
94240 L'Haj-les-Roses

Georgette Le Bayon

VA. 39161
56000 Vannes

Danielle Lespiaucq

VA. 43611
64330 Garlin

Marguerite Rilhac

VA. 44794
56000 Vannes

Denise Soucaze

VA. 44591
65200 Pouzac

Marie-Lys Stabler

VA. 45363
30300 Fourques

Raymonde Surcouf

VA. 42649
50750 Bourgvallées

Marcelle Teisseire

VA. 42244
06100 Nice

Micheline Tomas

VA. 44819
11350 Paziols

Monique Vanacker

VA. 41276
59390 Saily-lez-Lannoy

Yvette Viel

VA. 70165
50700 Brix

Ont perdu leur conjoint

Raymond Caubet

A. 70111
32140 Esclassan-Labastide

André Philippeau

A. 70100
66450 Pollestres

Jean Rouvière

A. 44453
97228 Sainte-Luce – Martinique

Décès dans les familles

Michel Clerget

A. 45575
Décès de son oncle
21410 Malain

*À chacune des familles éprouvées,
l'Union renouvelle ses condoléances et
sa sympathie profondément attristée.*

Merci de faire parvenir,
en priorité à votre délégué ou à
défaut au siège, tout changement
dans votre situation familiale
(mariage, naissance, décès, etc.)
ou dans vos coordonnées
(adresse, téléphone ou mail).

Décorations



LE 1^{ER} JUIN 2022, à la mairie d'Albi, notre camarade Pascal Pilard, dont la médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme lui avait été attribuée par décret du 12 mars 2022, s'est vu remettre sa décoration par

Stéphanie Guiraud-Chaumeil, maire d'Albi (81), en présence de son épouse, de sa famille, de ses amis, dont Frédéric Martinez, son délégué de l'UBFT, ainsi que de plusieurs personnes de la mairie.



LE 8 MAI 2022 à Mouguerre (64), notre camarade le lieutenant-colonel(er) Pascal Rossini, nommé chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur, a été décoré par Georges Benintendi, officier de la Légion d'honneur, lors d'une

cérémonie qui s'est déroulée en présence de son épouse, de sa famille et de ses camarades. L'UBFT était représentée par Jean-François Louvrier, délégué, et Bernard Redregoo, porte-drapeau.

Les pensions militaires d'invalidité : gardez vos bulletins !

Aux termes de l'article 775 bis du Code général des impôts, sont déductibles de l'actif successoral les rentes et indemnités versées ou dues au défunt en réparation de dommages corporels liés à un accident ou à une maladie.

Concrètement, cela signifie que si le défunt a, durant sa vie, perçu des pensions au titre du Code des pensions militaires d'invalidité, ses héritiers pourront déduire de l'actif successoral la totalité des montants qui lui ont été versés.

Pour bénéficier de cette disposition, il faudra remonter au premier versement de pension, au besoin, dix, vingt, trente ans ou plus selon la date à laquelle les droits ont été ouverts, et additionner le total perçu, année après année, jusqu'à la dernière pension de la personne décédée. C'est ce montant que le notaire responsable de la succession devra déduire de l'actif successoral. Pour cela il faudra lui apporter les documents prouvant la perception de cette pension.

Comment fournir à votre notaire un justificatif des PMI perçues ?

Soit vous avez conservé l'ensemble de vos bulletins de pensions d'invalidité, soit vous les avez perdus ou détruits et vous devrez vous adresser au Centre de Gestion des Retraites qui paie votre PMI. Malheureusement tous les Centres de Gestion des Retraites ne fournissent pas un état complet des sommes perçues et pour certains, ne communiquent que les modifications de la valeur du point d'indice intervenues depuis 1955.

En conclusion : Il est impératif que vous conserviez toute votre vie vos bulletins de pension militaire d'invalidité (PMI) afin de pouvoir garantir à votre ou vos héritiers de pouvoir apporter la preuve des sommes perçues pouvant être déduites de l'actif successoral.

Le bénéfice de l'article 775 bis du Code général des impôts concerne également les policiers, pompiers et douaniers blessés en service et indemnisés par la rente destinée à couvrir leur invalidité.

Vous pouvez retrouver les articles concernant ce sujet dans les magazines n° 347 (page 54), 349 (page 43) et 351 (page 54) librement disponibles sur le site de l'UBFT : <https://www.gueules-cassees.asso.fr>

Création de la médaille d'honneur de l'engagement ultramarin relevant du ministre des Outre-mer



Le décret n° 2022-148 du 8 février 2022, crée une médaille d'honneur de l'engagement ultramarin. Il définit les bénéficiaires de cette décoration destinée à récompenser et à mettre à l'honneur toute personne ayant éminemment servi la cause ultramarine, et en fixe les conditions de son attribution.

Art. 1^{er}. L'engagement au profit de la France ultramarine revêt un caractère particulier qui se distingue de celui mis en œuvre pour l'Hexagone, notamment en raison de l'éloignement géographique et de la compréhension des

caractéristiques spécifiques à chaque territoire. Les mérites obtenus et l'investissement démontré peuvent être récompensés.

Il est ainsi institué la médaille d'honneur de l'engagement ultramarin destinée à récompenser et mettre à l'honneur toute personne ayant éminemment servi la cause ultramarine.

Art. 2. – La médaille comporte trois échelons : bronze, argent et or. Ils sont décernés dans la limite d'un contingent fixé annuellement par décision du ministre des Outre-mer.

TÉLÉASSISTANCE

VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

L'Union prend totalement en charge les frais
d'installation et l'abonnement mensuel

Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. La téléassistance permet de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance proposée par l'UBFT

J'ai déjà souscrit à mes frais un contrat de téléassistance

Je sollicite une participation de l'UBFT

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

LES GUEULES CASSÉES SUR LA TOILE

Les sites internet

www.gueules-cassees.asso.fr

www.domainedesgueulescassees.fr

Retrouvez votre magazine
à l'adresse suivante :

[www.gueules-cassees.asso.fr/
le-magazine-_r_125.html](http://www.gueules-cassees.asso.fr/le-magazine-_r_125.html)



Facebook

@gueulescassees

[www.facebook.com/
gueulescassees](http://www.facebook.com/gueulescassees)

[www.facebook.com/
fondationdesgueulescassees](http://www.facebook.com/fondationdesgueulescassees)



Twitter

@LesGCasseesUBFT

[https://twitter.com/
LesGCasseesUBFT](https://twitter.com/LesGCasseesUBFT)



Instagram

@les_gueules_cassees_ubft

[https://www.instagram.com/
les_gueules_cassees_ubft/](https://www.instagram.com/les_gueules_cassees_ubft/)



LinkedIn

#LesGueulesCassées

[https://www.linkedin.com/company/
les-gueules-cassees-ubft-fgc](https://www.linkedin.com/company/les-gueules-cassees-ubft-fgc)

Une trentaine de vidéos présentant les actions de l'Association, de la Fondation et de l'EHPAD sont visibles sur le site internet mais également sur :



YouTube

[www.youtube.com/channel/
UCI2EJHKhaTqXPi1SfFBPaQ](http://www.youtube.com/channel/UCI2EJHKhaTqXPi1SfFBPaQ)



[https://vimeo.com/
ubftgueulescassees](https://vimeo.com/ubftgueulescassees)

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,
- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La Commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris.

En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :

coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom : N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

II. Motif de la demande

III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires		Résidence principale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites		Résidence secondaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières		Patrimoine locatif	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs		C. Montant total et annuel des indemnités et aides		
Pension militaire d'invalidité		Indemnités réserviste (militaire, policier)		
Retraite du combattant		Indemnités pompier volontaire		
Pension civile d'invalidité		Aides associatives (autres que UBFT)		
Prestations Caisse allocations familiales		Aides institutionnelles (ONACVIG, etc.)		
Aide ou allocation logement		Autres aides sociales		
Allocation personnalisée d'autonomie		Autres		
TOTAL ANNUEL		TOTAL ANNUEL		

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

Nom et signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		Au 01/01/2021 point à 14,70 €	Au 01/01/2022 point à 15,05 €
		N°1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	58,80	60,20
15%	72				72	88,20	90,30
20%	96				96	117,60	120,40
25%	120				120	147,00	150,50
30%	144				144	176,40	180,60
35%	168				168	205,80	210,70
40%	192				192	235,20	240,80
45%	216				216	264,60	270,90
50%	240				240	294,00	301,00
55%	264				264	323,40	331,10
60%	288				288	352,80	361,20
65%	312				312	382,20	391,30
70%	336				336	411,60	421,40
75%	360				360	441,00	451,50
80%	384				384	470,40	481,60
85% Sans statut	361	128			489	599,03	613,29
85% Avec statut	361	64		200	625	765,63	783,85
90% Sans statut	368	154			522	639,45	654,68
90% Avec statut	368	77		300	745	912,63	934,35
95% Sans statut	370	204			574	703,15	719,89
95% Avec statut	370	102		400	872	1068,20	1093,63
100% Sans statut	372	256			628	769,30	787,62
100% Avec statut	372	128		500	1000	1225,00	1254,17
100% + 1°	388	540		211	1139	1395,28	1428,50
100% + 2°	404	543		233	1180	1445,50	1479,92
100% + 3°	420	546		255	1221	1495,73	1531,34
100% + 4°	436	549		277	1262	1545,95	1582,76
100% + 5°	452	552		299	1303	1596,18	1634,18
100% + 6°	468	555		321	1344	1646,40	1685,60
100% + 7°	484	558		343	1385	1696,63	1737,02
100% + 8°	500	561		365	1426	1746,85	1788,44
100% + 9°	516	564		387	1467	1797,08	1839,86
100% + 10°	532	567		409	1508	1847,30	1891,28
et par degré (L 125-10) en plus	16	3		22	41	50,23	51,42
100% L 133-1	465	1373		351	2189	2681,53	2745,37
		1464			2280	2793,00	2859,50
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2804,03	2870,79
		1464			2380	2915,50	2984,92
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2902,03	2971,12
		1464			2460	3013,50	3085,25
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	3000,03	3071,45
		1464			2540	3111,50	3185,58
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3098,03	3171,79
		1464			2620	3209,50	3285,92
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3196,03	3272,12
		1464			2700	3307,50	3386,25
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3294,03	3372,45
		1464			2780	3405,50	3486,58
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3392,03	3472,79
		1464			2860	3503,50	3586,92
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3490,03	3573,12
		1464			2940	3601,50	3687,25
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3588,03	3673,45
		1464			3020	3699,50	3787,58
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3686,03	3773,79
		1464			3100	3797,50	3887,92
et par degré (L 125-10) en plus	20		50	10	80	98,00	100,33
100% + double L 133-1	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5300,82	5427,03
+ L 125-10 et 9° 100% + double L 133-1	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5364,52	5492,25
+ L 125-10 et 10° et par degré (L 125-10) en plus	32		50	10	92	112,70	115,38

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut.

Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	98,37	100,71
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	288,12	294,98
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	184,00	188,38
Désarticulation du genou.....	405,2	496,37	508,19
Amputation de la cuisse.....	556,5	681,71	697,94
Amputation sous-trochantér.....	641,1	785,35	804,05
Désarticulation de la hanche.....	801,6	981,96	1005,34
Désarticulation du poignet.....	160,5	196,61	201,29
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	386,37	395,56
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	282,24	288,96
Désarticulation du coude.....	405,2	496,37	508,19
Amputation du bras.....	556,5	681,71	697,94
Amputation sous-tubérositaire....	641,1	785,35	804,05
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	981,96	1005,34
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie.....	200,6	245,74	251,59
2 ^e catégorie.....	400,8	490,98	502,67
3 ^e catégorie.....	601,2	736,47	754,01
4 ^e catégorie.....	801,6	981,96	1005,34
AVEUGLES	982	1202,95	1231,59

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
85%.....	65	79,63	81,52
90%.....	77	94,33	96,57
95%.....	85	104,13	106,60
100% et veuves de guerre.....	92	112,70	115,38
Enfant infirme : veuve ou orphelin..	333	407,93	417,64

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
À partir de 65 ans révolus	52	764,40	782,6
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
Indemnité de soins	916	1122,10	1148,82
Indemnité de ménage	458	561,05	574,41
Indemnité de reclassement	687	841,58	861,61
Indemnité de ménage	275	336,88	344,90

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2021	au 01/01/2022
1 500 points (âgé de moins de 65 ans).....	1837,5	1881,25
1 200 points (à partir de 65 ans).....	1470,00	1505,00

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		au 01/01/2021	au 01/01/2022		
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	348	426,3	436,45		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, mariage d'au moins 2 ans.	515	630,88	645,90		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	835,45	855,34		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5 bis/a	Au moins 5 ans	105	128,63	131,69
		Au moins 7 ans	230	281,75	288,46
		Au moins 10 ans	410	502,25	514,21
		Au moins 15 ans	460	563,50	576,92
		Au moins 20 ans	510	624,75	639,63
	n° 5 bis/b	Au moins 25 ans	560	686,00	702,33
		Au moins 5 ans	150	183,75	188,13
		Au moins 7 ans	300	367,50	376,25
		Au moins 10 ans	500	612,50	627,08
		Au moins 15 ans	550	673,75	689,79
Au moins 20 ans	600	735,00	752,50		
Au moins 25 ans	650	796,25	815,21		

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier du taux normal.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5 bis/a ou n° 5 bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
Un enfant.....	120	147,00	150,50
Deux enfants.....	240	294,00	301,00
Par enfant à partir du troisième.....	160	196,00	200,67

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2021	au 01/01/2022
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	297,68	304,76
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	149,45	153,01
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	55,13	56,44

Conseil d'administration

BUREAU

Patrick Remm
Président

Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier des Arts et des Lettres

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

José Baraton
Trésorier adjoint

Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Lucien Flamant
Secrétaire du Conseil

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Pierre Amestoy

Croix du Combattant
Médaille de la Défense nationale

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Pierre Dautrey

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Croix de guerre
Valeur militaire

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de guerre

Henri Denys de Bonnaventure

Président honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Jean Déprez

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Didier Mahout

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

Georges Morin

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

René Peter

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Isabelle Bidault
Assistante de direction

Olivier Roussel
Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich
Assistante de direction
chargée de communication

Nabila Falek
Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene
Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier
Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin
Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans
l'armée française 1914-1918

PRÉSIDENTS HONORAIRES

Jean Salván
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Hubert Chauchart du Mottay
Président honoraire de la Fondation
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

Bertrand de Lapresle
Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

André Matzneff
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Pierre Merglen
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

ALSACE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert 🇫🇷 🇫🇷
67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein 🇫🇷 🇫🇷
68
8, rue du Général-de-Gaule
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel
9, rue Louis-Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

AQUITAINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet 🇫🇷
24, 33, 40, 47
5, rue André-Gide
33980 Audenge
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jacques Altmeyer
40, 47
4, chemin du Barrail
47310 Brax
Tél. : 06 33 17 21 53
jaltmeyer@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Jean-Claude Dourne 🇫🇷 🇫🇷
9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

Guillaume Ducrocq 🇫🇷 🇫🇷
41, rue Réduit
33250 Bruges
Tél. : 06 45 45 55 86

Anthony Le Meliner 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
10, rue des Ajoncs
40230 Tosse
Tél. : 06 22 36 24 47

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier 🇫🇷
64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard Redregoo
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

AUVERGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 🇫🇷
03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud
4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

BOURGOGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol 🇫🇷 🇫🇷
21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget
Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

BRETAGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant 🇫🇷 🇫🇷
22, 29, 35, 56
1, rue Saint-Michel
22430 Erquy
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 🇫🇷
29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ET PORTE-DRAPEAU

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷
22
3, impasse Jules Verne
22100 Saint-Hélen
Tél. : 06 78 90 39 48
gmenard@gueules-cassees.asso.fr

CENTRE - VAL-DE-LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Née 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
18, 28, 36, 37, 41, 45
14, quai Jeanne-d'Arc
45130 Meung-sur-Loire
Tél. : 06 81 25 71 84
mnee@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Vidal Metrod 🇫🇷
45
304, avenue des Champs Gareaux
45770 Saran
Tél. : 06 13 21 47 47
vmetrod@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Leplatre 🇫🇷
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Gilles Graveaud 🇫🇷
9, rue du Clos des Monts
45130 Le Bardon
Tél. : 06 62 45 61 19

CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 09 79 74 15 61
jeandep@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Dominique Cleiss 🇫🇷 🇫🇷
10, 52
17, rue des Françaises
52100 Saint-Dizier
Tél. : 06 68 14 91 03
dcleiss@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre David
3, rue des Nuisements
51350 Cormontreuil
Tél. : 06 16 28 03 68

CORSE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****René Chiaramonti** 🇫🇷 🇮🇹 🇵🇸 🇪🇺 🇯🇵

2A, 2B
 Villa Saint-Jean-Baptiste
 Route de St Antoine,
 Nocello Bas, 20200 Bastia
 Tél./Fax : 04 95 31 20 00
 Tél. : 06 17 84 17 71
 r.chiaramonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Brandicius Albericci** 🇫🇷

Résidence Monserato
 Quartier Saint-Antoine, bâtiment B
 20200 Bastia
 Tél. : 06 15 44 33 21
 albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU**Félicien Micheloni**

Maison Pieraggi
 20240 Ghisonaccia
 Tél. : 06 86 59 58 70

DOM-TOM ET ÉTRANGER**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Robert Abian** 🇫🇷 🇯🇵

10, Ty Vougeret
 29150 Dineault
 Tél. : 06 63 59 06 26
 bobhaiti@hotmail.com

FRANCHE-COMTÉ**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jacques Mougin** 🇫🇷 🇮🇹

25, 39, 70, 90
 5, rue des Frères-Piquerez
 25120 Maiche
 Tél. : 06 86 25 69 51
 j.mougin11@aliceadsl.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Jean Dodane** 🇫🇷

25
 18, rue Colin
 25300 Pontarlier
 Tél. : 06 76 33 78 45
 jean.dodane@gmail.com

PORTE-DRAPEAUX**Philippe Quilan**

15, rue du Cordier
 25620 Mamirolle
 Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde 🇫🇷

33, rue de la Pidance
 39570 Perrigny
 Tél. : 06 75 23 45 95

HAUTS-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Eric Sulkowski**

59, 62, 80
 25, rue Principale
 62650 Maninghem
 Tél. : 06 36 49 50 81
 Tél. : 03 61 49 55 71
 esulkowski@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Gérard Fourment** 🇫🇷 🇯🇵

9, avenue de la Résistance
 59350 Saint-André-lez-Lille
 Tél. : 06 45 93 52 57

ÎLE-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Bernard Luquet** 🇫🇷 🇯🇵

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
 78, rue de la Fraternité
 93700 Drancy
 Tél. : 01 48 95 32 65
 b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson 🇫🇷 🇮🇹

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
 21, rue Saint-Georges
 77122 Monthyon
 Tél. : 01 64 36 12 51
 gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Jean-Claude Haven**

39, avenue de la Division Leclerc
 92320 Châtillon
 Tél. : 06 70 49 08 47

LANGUEDOC-ROUSSILLON**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Charles Dauphin** 🇫🇷 🇮🇹 🇯🇵

11, 30, 34, 48, 66
 18, rue Marcel-Pagnol
 11000 Carcassonne
 Tél. : 04 34 42 23 19
 Tél. : 06 60 07 60 72
 charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Henri Rebujent** 🇫🇷 🇮🇹

66
 3, passage des Lilas
 66300 Thuir
 Tél. : 06 28 43 19 45
 henri.rebujent@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Daniel Tamagni** 🇫🇷 🇯🇵

80, avenue de la Gare
 «Le Velasquez» - 30900 Nîmes
 Tél. : 04 34 32 36 50
 Tél. : 06 60 68 32 85

LIMOUSIN**DÉLÉGATION RÉGIONALE****Rattachée provisoirement au siège****LORRAINE****DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Halté** 🇫🇷

54, 55, 57, 88
 15, rue des Lys
 Malancourt-la-Montagne
 57360 Amneville-les-Thermes
 Tél. : 06 75 31 07 62
 mhalte@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**André Dezavelle** 🇫🇷

55
 7, rue du Paquis, Saint-Mihiel
 55300 Chauvencourt
 Tél. : 06 81 64 67 74
 Tél. : 03 29 91 08 67

Ludovic Faily 🇫🇷

54, 88
 11, au Rouge Poirier
 54840 Fontenoy-sur-Moselle
 Tél. : 06 61 43 36 58
 lfaily@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX**Gilbert Giron** 🇫🇷 🇮🇹 🇯🇵

36, rue de la Libération
 55300 Dompcevrin
 Tél. : 03 29 90 12 14

Michel Rieth

59, rue Saint-Maurice
 57250 Moyeuvre-Grande
 Tél. : 07 69 73 83 79

MIDI-PYRÉNÉES**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Frédéric Martinez**

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
 5, chemin de Pelleport, Bât A
 31500 Toulouse
 Tél. : 05 61 54 37 49
 Tél. : 06 72 94 71 50
 fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**Michel Carrère**

65
 16, rue des Rossignols
 65600 Séméac
 Tél. : 05 62 37 73 32
 Tél. : 07 83 54 28 80
 michelcarrere65hp@gmail.com

Jean-François Chauvel 🇫🇷

32, 46, 82
 Le Bourg
 82120 Marsac
 Tél. : 06 61 73 00 37
 Tél. : 05 63 04 17 33
 jfchauvel@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Philippe Durand

5, impasse Notre-Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Noël Depirou

7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61

NORMANDIE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques    

14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 09 71 29 85 67
andre.jacques552@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jérôme Bouchet 

61
La Pétrolière
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe
Tél. : 02 33 80 16 50
Tél. : 06 25 08 60 75
jbouchet@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François 

31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

PAYS DE LA LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Laurent Drouart 

44, 49, 53, 72, 85
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Stéphane Neveux  

44, 85
69, chemin du Champ de Bataille
85160 Saint-Jean-de-Monts
Tél. : 06 78 55 67 57
stephnvx@hotmail.fr

POITOU-CHARENTES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Dubut 

16, 17, 79, 86
4, rue du Brasseau
17250 Soullignottes
Tél. : 06 65 01 40 77
alaindubut@gmail.com


PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti  

13, 83, 84
37, rue Carnot – 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Geoffrey Demouliez  

14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier

04, 05, 06
18, rue Acchiardi de Saint-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Frédéric Durini

06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Arnaud Berti 

89, chemin de la Prée
06640 Saint-Jeannet
Tél. : 06 46 14 34 92

RHÔNE-ALPES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque    

01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères-Lumière
01240 Saint-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton 

07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes-d'Arej
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef  

73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez  

10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 26 65 86 77

Daniel Fiat

12, rue Elsa-Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier

Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19


DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Jean Beauval  

Michel Deglaire  

René Fourcade

Lucien Goragner

Robert Lang 



Joseph Lannes    

Gabriel Méné    

Pierre Merglen    

André Moncassin    





Pierre Nicollin

Jean Riccardi   

André Saint-Martin    

Gilbert Sanchez   

Pierre Soumache    

Serge Véron    

ROGER DESCHAMPS HONORAIRES

Roger Deschamps   

François Pacifico   

Roger Tanguy  

Joseph Zahm  

Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921, RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 361 JUILLET 2022



ACTUALITÉ
L'Assemblée générale mixte des
Gueules Cassées des 22 et 23 juin 2022 Page 7

REPORTAGE
La réserve, un atout
maître pour la
gendarmerie
Page 30

Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise «Sourire Quand Même».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête

« Les Gueules Cassées »

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

